

*Diversités et Citoyennetés*

# **Transversalités, *des concepts aux pratiques***

*La Lettre de l'IRFAM n° 38-39 2014*



**Institut de Recherche,  
Action et Formation  
sur les Migrations**

17 Rue Agimont  
B-4000 Liège  
T. 04-221 49 89  
F. 04-221 49 87  
info@irfam.org  
www.irfam.org



## **Transversalités, des concepts aux pratiques**

<b>Transversalité des politiques d'intégration locale : démonstrations par les pratiques</b>	Laurence Dufaÿ Altay Manço	<b>4</b>
<b>Pour une politique transversale de l'intégration des personnes d'origine étrangère en Wallonie</b>	Altay Manço	<b>6</b>
<b>DAPA : la Wallonie fait un pas vers la convergence européenne en matière d'intégration</b>	Lauranne Liégeois	<b>9</b>
<b>Florennes : faciliter la cohabitation pour créer les conditions du vivre ensemble</b>	Thierry Kola Altay Manço	<b>12</b>
<b>Une recherche-action pour construire la cohésion socioculturelle à Malmedy</b>	Altay Manço	<b>15</b>
<b>Couleur café : une maison ouverte, un espace partagé</b>	Ina Abdo Altay Manço	<b>18</b>
<b>Faubourg Sainte Walburge à Liège : un diagnostic Interculturel</b>	Laurence Dufaÿ Altay Manço	<b>21</b>
<b>La médiation à la ville de Namur : une contribution pluridimensionnelle à la cohésion sociale</b>	Médiatrices du service de Cohésion sociale	<b>25</b>



<b>HEM ? HEM !</b>	Nathalie Melis Altay Manço	<b>28</b>
<b>L'association Génération Espoir à Ottignies</b>	Nathalie Melis Altay Manço	<b>32</b>
<b>Cibler les quartiers populaires bruxellois : résistances et changements</b>	Muriel Sacco	<b>34</b>
<b>Travailler ensemble pour un meilleur accueil des primo-arrivants : la CASS</b>	Altay Manço	<b>38</b>
<b>Educateurs de rue : réfléchir ensemble l'éthique professionnelle</b>	Ural Manço	<b>41</b>
<b>Politiques d'immigration et d'intégration : niveaux supranational, national et local</b>	Markéta Seidlová	<b>44</b>
<b>CARTE BLANCHE - Prévention de la délinquance : la France doit repenser son modèle d'intégration</b>	Jean-Claude Sommaire	<b>47</b>

**Avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles**



# ***Transversalité des politiques d'intégration locale : démonstrations par les pratiques***

*Laurence Dufaÿ et Altay Manço*

Transversalités, travail en réseau, coopération, concertation... Autant de concepts dans l'air du temps qui nous sont devenus familiers et qui animent notre travail quotidien ou restent dans la liste des objectifs à atteindre...

Travailler en transversalité c'est non seulement chercher la croisée des chemins et la complémentarité dans l'intersectorialité, l'interdisciplinarité, mais aussi impulser une dynamique dont le partenariat en est l'un des outils principaux.

L'IRFAM et ses partenaires ont accompagné, ces dernières années, plusieurs équipes locales dans la co-construction de transversalités pour une meilleure valorisation des diversités. La transversalité est comprise tant comme une thématique de réflexion qu'une pratique solidarisant des initiatives variées sur le terrain local.

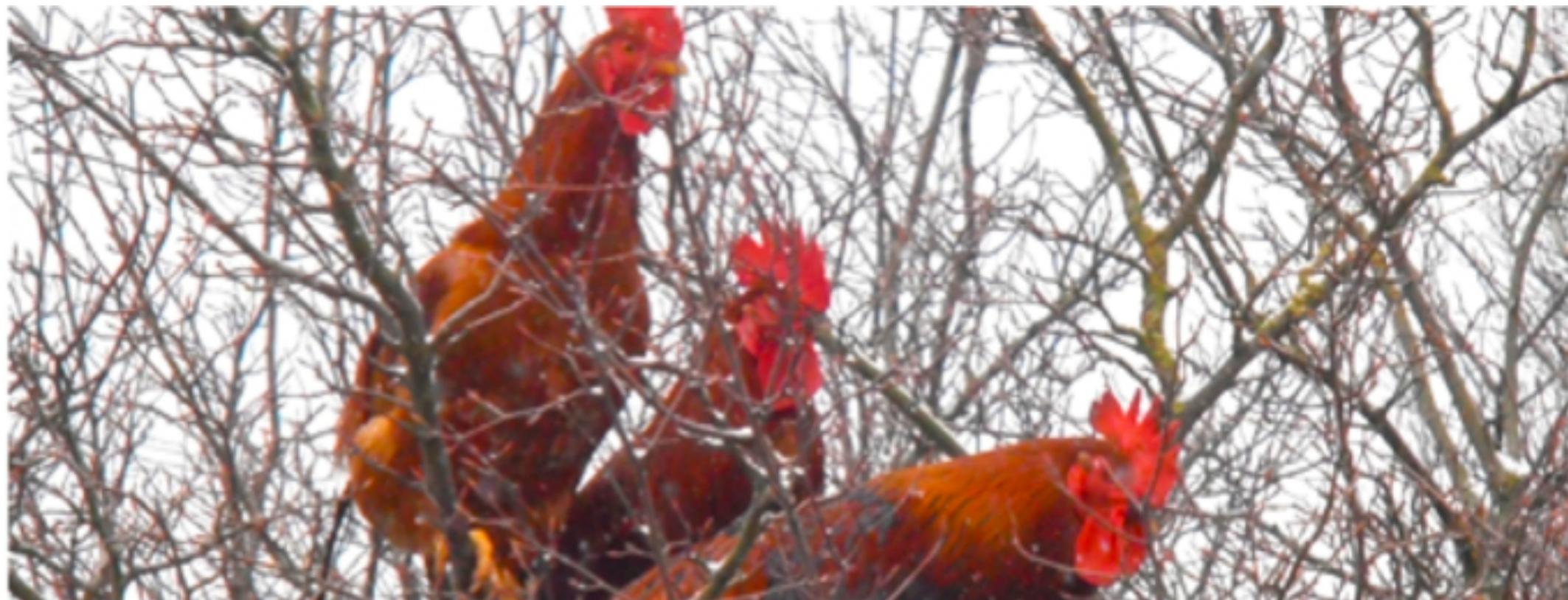
*Ce « double numéro » - tant la question est riche - présente ainsi plusieurs observations en Wallonie, à Bruxelles, en France et ailleurs.*

La volonté de travailler en transversalité fait souvent suite, chez l'acteur de terrain, au constat des difficultés posées par l'enfermement dans une pratique et le cloisonnement des compétences politiques qui, souvent, occasionnent des corporatismes et une compétition, en réalité couteuse et peu fertile. En d'autres mots, cette réflexion se motive par la conviction qu'il résulte une grande richesse de la coopération dans la différence. Cette démarche peut aussi être nourrie par un projet de plus grande ampleur, imposé par la taille des problématiques à gérer, projet qui nécessite la collaboration de nombreuses parties prenantes.

L'approche exige souvent un rapprochement idéologique au sein d'un groupe de partenaires géographiquement proches. Si l'enjeu pratique est bien local, il doit être facilité par des dispositifs régionaux ou nationaux, voire internationaux. Il s'agira également d'imbriquer ces divers niveaux de manière fonctionnelle.

Le cahier propose des réflexions et de relations de pratiques en matière de transversalité des politiques d'intégration des populations issues de l'immigration. Il a pour ambition de montrer le chemin parcouru localement et celui qu'il reste à réaliser...





***Pour une politique transversale de  
l'intégration des personnes  
d'origine étrangère en Wallonie***

*Altay Manço*

**Dans un rapport datant de 2011-2012 et dirigé par Michel Vanderkam, la Commission wallonne de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère a émis des propositions concernant un plan d'action transversal. Cette publication est le fruit d'un travail au cours duquel des acteurs de terrain issus du monde associatif ou d'organismes publics ont été auditionnés. Les recommandations et résultats conservent encore aujourd'hui leur pertinence en tant que pistes d'action et de réflexion.**

Par *transversalité* des politiques et des pratiques il faut entendre le fonctionnement horizontal d'une organisation ou d'une initiative qui embrasse à la fois divers champs ou secteurs d'activités et/ou divers publics et/ou diverses zones ou régions géographiques et/ou divers besoins collectifs. La transversalité vise une plus grande efficacité des actions publiques, une réponse plus adaptée à des phénomènes sociaux, une plus grande satisfaction des acteurs et des bénéficiaires, une meilleure lisibilité des politiques, une plus grande proximité avec les publics, une meilleure utilisation des moyens par la concentration et la coordination, ainsi qu'un partage des savoirs, des savoir-faire et de la valorisation sociale.

Dès lors, qu'est-ce qu'une politique transversale et où nous mène-t-elle ? Il nous faut être attentifs au fait qu'une telle orientation touche à des enjeux qui dépassent le cadre strict de la politique d'intégration. Une politique transversale, pour être considérée comme telle, doit au moins :

- s'inscrire dans le cadre d'une politique publique interministérielle dont la finalité concerne plusieurs programmes relevant de différents départements visant à favoriser l'obtention de résultats socio-économiques communs ;
- s'inscrire dans le cadre d'une stratégie globale ;
- accorder de l'importance au décloisonnement et aux synergies des partenariats locaux ;
- tenter de rompre avec l'approche sectorialisée ;
- définir un objectif commun au bénéfice de catégories sociales ancrées sur un territoire et ses spécificités (coordination d'opérateurs locaux) ;
- et, en même temps, dépasser les « localismes ».

Avançant ces éléments, il faut rapidement en identifier les incidences en termes d'enjeux, car introduire la transversalité dans une politique implique la modification d'usages parfois enracinés de longue date.

## Les enjeux

Les politiques visant les personnes issues de l'immigration relèvent de nombreux niveaux de pouvoir. La Belgique et sa fédéralisation ont multiplié les lieux de décision, de validation et d'élaboration des politiques. Sans prévoir ou si peu de réel lieu de concertation. Les niveaux de pouvoir concernés par la politique d'accueil et d'intégration relèvent à la fois des niveaux européen, fédéral, communautaire, régional, provincial, municipal. C'est dire la complexité d'élaborer des politiques cohérentes, coordonnées et concertées. Relevons quatre types d'enjeux principaux comme autant de niveaux de pouvoir et d'action.

- *L'enjeu politique* se concrétise par les moyens à attribuer, mais aussi par l'identification d'un point d'équilibre entre « efficacité » et « efficience » des différents leviers d'action.

Ainsi, l'action sociale de la Région wallonne, avec son ancrage décentralisé, institutionnel et financier devrait être complémentaire d'autres actions politiques communautaires (enseignement, éducation permanente...) ou fédérales (politique d'immigration...). Déjà au sein de l'action régionale, les différents dispositifs (Plan de Cohésion Sociale, Plan Local d'Intégration...) devraient mieux harmoniser leurs approches.

- *L'enjeu sectoriel* requiert aussi une attention particulière. En effet, les lignes de démarcation entre les champs créent inévitablement des frontières entre les secteurs et les acteurs qui les composent. Emploi, logement, santé, culture, éducation, enseignement sont autant de lieux d'expression, d'émancipation et aussi d'exclusion traversés par les personnes issues de l'immigration. Bien que ces « mondes » se côtoient, ils ne se connaissent pas ou peu. Leurs pratiques sont différentes, leurs méthodologies également, leurs principes d'évaluation ne correspondent pas, mais souvent, ils rencontrent les mêmes publics : une transversalité entre pratiques, secteurs et acteurs est à construire. Pour exemple, la Commission a plaidé pour qu'un accord de coopération resserre les liens entre la Wallonie et la Fédération Wallonie Bruxelles et pour que des croisements puissent être réalisés, au sein du gouvernement wallon entre les politiques de l'emploi et de l'intégration ou entre celle de logement et d'intégration.
- *Au niveau territorial*, il s'agit de dépasser les logiques sous-régionales et communales afin d'ériger une politique cohérente, concertée et coordonnée. Sans prôner la standardisation des dispositifs, il y a lieu de résister à la tentation du repli afin de se prêter au jeu de la concertation et de la coordination ou bien encore de l'économie d'échelle.
- *Enfin, au niveau des ressources humaines*, une réflexion sur la transversalité des politiques d'intégration ne peut faire l'économie de l'examen de la place et des besoins des praticiens et des représentants de la société civile dans ce domaine : quelles sont les pratiques de transversalité au niveau local ? Quels sont les besoins et les difficultés en cette matière, mais également les ressources que les acteurs publics ou privés, dont les associations créées par les personnes issues de l'immigration, proposent ?...

## Transversalité des pratiques et articulations politiques

La Commission a examiné la notion de transversalité comme une méthode de politique régionale. Cette notion suppose des échanges et des concertations renforcées entre différents secteurs, niveaux de pouvoir, acteurs, etc. Elle suppose également le développement d'une vision globale de l'intégration des personnes d'origine étrangère à traduire en objectifs et à mettre en œuvre avec des moyens *ad hoc*, avant de l'évaluer et, le cas échéant, de la réorienter. Cette vision globale doit être positive et valorisante pour tout un chacun : par exemple, il s'agit de considérer les personnes immigrées et leurs regroupements comme des ressources pour le redéploiement de l'action sociale.

La force de la transversalité est de mettre en connexion les multiples pouvoirs concernés par la politique d'intégration. Si la coopération entre la Fédération Wallonie Bruxelles et la Wallonie est une priorité, l'objectif de fond est d'instaurer le « *meanstreaming* » de l'intégration dans et entre divers départements et institutions. Cela suppose la complémentarité et l'articulation des plans et dispositifs en place.

Au niveau territorial, la finalité est de dépasser les logiques sous régionales afin d'ériger une politique cohérente. S'il faut offrir à chaque localité les mêmes chances et moyens de développer des actions, il s'agit de les laisser libres dans la manière de les organiser, dans le

respect de l'histoire locale. Aussi, l'articulation régional/local doit être pensée. Cela nécessite une concertation entre décideurs (régions et sous-régions) et entre acteurs (structures de base et associations). L'efficacité des projets est liée au degré d'adhésion des différents acteurs. Dans tous les cas, l'implication des habitants, des responsables communaux et associatifs est requise, en cela compris, bien entendu, les représentants des publics cibles.

Du point de vue sectoriel, l'objet est de relier différents champs d'intervention. L'observation des pratiques par la Commission au début des années 2010 a laissé entendre des incohérences et autres difficultés, notamment dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle. Ainsi, l'importance de créer des synergies entre thématiques et acteurs divers a été une nouvelle fois montrée.

### Espaces et axes de la transversalité : vers une méthodologie

Les débats et analyses au sein de la Commission montrent que la question de la *transversalité des pratiques* doit être envisagée selon au moins quatre espaces :

- (1) l'espace institutionnel des décideurs politiques et administratifs ;
- (2) l'espace pratique des acteurs professionnels (ou non), selon les secteurs d'activité ;
- (3) l'espace intersectoriel ;
- (4) l'espace des publics qui bénéficient des initiatives.

Trois axes relient entre eux ces espaces :

- (I) l'axe vertical de l'intervention : décideurs – acteurs – publics ;
- (II) l'axe horizontal de la coopération intersectorielle entre partenaires d'actions ;
- (III) l'axe diagonal du développement des acteurs et des initiatives.

L'axe vertical de la concertation entre décideurs, acteurs et publics est primordial, car l'exemple de la transversalité doit venir d'en haut. Les pratiques qui « font » la transversalité sur cet axe vont de haut en bas *et* de bas en haut.

- Sur la section de l'axe qui relie *les décideurs et les acteurs*, ces pratiques sont : une information complète, des règles de fonctionnement motivées, transparentes et souples, des pratiques de consultation, d'expression et de participation de la base, une culture d'évaluation continue et formative, la possibilité d'une mobilité ascendante pour les acteurs, un changement alternatif du pouvoir de décision selon des règles démocratiques...
- Sur la section qui relie *les publics (soit les familles, les communautés, etc.) et les acteurs (les professionnels)*, les pratiques de transversalité sont des approches de type gestion des diversités ou de l'interculturalité, mais également, des relations intergénérationnelles, de genre... Ces pratiques se déclinent le plus souvent en termes de médiation, médiatisation, consultation, information, facilitation, évaluation collective, etc. destinées – ou mieux – réalisées avec la participation des publics.

L'axe horizontal de la collaboration symbolise la coopération entre acteurs de divers secteurs. Les actes qui y définissent la transversalité sont : la concertation, la coordination, la négociation entre praticiens, soit la pratique des partenariats et de l'intervention en réseaux, l'intersectorialité, l'interdisciplinarité, etc. D'un point de vue géographique, la transrégionalité, voire la transnationalité des pratiques, à un niveau, par exemple, européen, renforce les

échanges d'expériences, d'outils et de méthodes. La comparaison et la circulation d'acteurs entre initiatives sont des leviers intéressants pour le développement et la fertilisation des démarches professionnelles.

L'axe diagonal du développement des pratiques et des acteurs est, enfin, au croisement des deux premiers axes. C'est l'espace subjectif de l'intervenant et de sa structure, le moteur qui préside le développement professionnel, sinon personnel, de l'acteur. En général, les professionnels et leurs structures sont en recherche de (re)connaissance professionnelle, morale, mais aussi financière. Ils souhaitent écouter/être écouté, connaître/se faire connaître... La transversalité se construit à partir de ces intentions, à la fois entre la hiérarchie – les acteurs – les publics (comme dans le premier axe), mais aussi entre les acteurs et leurs collègues des autres secteurs, comme dans l'axe deux. Sur ce troisième axe, les facteurs qui permettent la transversalité sont donc : la pratique du don et du contredon entre acteurs, être au clair avec ses valeurs et principes professionnels, comprendre son contexte, le sentiment de maîtrise professionnelle, une attitude réflexive (chercher à améliorer sa pratique, s'interroger sur ses rôles et impacts, etc.) et la gestion des diversités entre professionnels... Ces avancées passent par le développement de la culture de l'évaluation, la formation (initiale et continuée) des acteurs et le coaching/supervision des équipes, à moins que les équipes puissent prendre ces fonctions en charge de manière autonome.

### Travailler ensemble : espoirs et faiblesses

La volonté de travailler ensemble est une des attitudes nécessaires à la construction de l'interdisciplinarité. Cette volonté est renforcée par l'information des structures les unes sur les autres, par l'interconnaissance entre acteurs et la naissance d'une relation de confiance entre équipes. Par ailleurs, la trajectoire personnelle des acteurs compte également. Au sein des partenariats, la « double appartenance » institutionnelle, professionnelle, culturelle de certains acteurs fait le lien sur le terrain. Dans tous les cas, un cadre de collaboration bien défini qui suppose une bonne compréhension des missions et des rôles de chacun aide la collaboration entre professionnels. Participer à des processus de formation continue communs aux travailleurs des différentes structures favorise la connaissance des uns par les autres et contribue à l'émergence des espaces de négociation et de mise en commun des pratiques. Un marquage peu clair des territoires et des compétences est, en revanche, un frein à l'élaboration de partenariats sereins, car il risque de produire des concurrences inutiles. Le cadre qui permet les concertations doit être adapté aux spécificités locales, sous peine d'incohérence.

Les transversalités peuvent donc avoir divers mobiles combinables entre eux : centration sur le public (on vise la cohésion sociale) ; centration sur l'intervenant (on vise le développement professionnel) ; centration sur l'institution (on vise la co-construction et transmission de la culture institutionnelle).

Ainsi, les participants aux travaux de la Commission wallonne de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de la législature qui s'achève ont également identifié des difficultés qui empêchent l'épanouissement des pratiques de transversalités. La coordination, par exemple, est un véritable travail, s'il n'est pas comptabilisé comme tel, cela pose des limites au développement d'une transversalité réfléchie. À bon entendeur.



# ***DAPA : la Wallonie fait un pas vers la convergence européenne en matière d'intégration***

*Lauranne Liégeois*

**Le 27 mars 2014, le Parlement wallon adoptait le Dispositif d'Accueil pour Primo-Arrivants (DAPA). Cette nouvelle politique d'intégration prévoit une obligation pour certaines catégories de primo-arrivants de se présenter dans un Centre Régional d'Intégration (CRI) où, après un bilan de leurs acquis et de leurs attentes, il leur sera proposé de participer à un ou plusieurs des trois axes d'un parcours d'accueil : français langue étrangère, cours de citoyenneté et/ou soutien à l'insertion socioprofessionnelle. L'exposé des motifs précédant ce nouveau décret stipule explicitement que celui-ci a pour but de rendre la politique d'intégration wallonne plus conforme aux politiques menées par les autres États membres de l'UE. Ce texte est le résumé d'une recherche visant à évaluer l'engagement du secteur wallon de l'intégration dans la tendance européenne, suite à l'adoption du décret DAPA. La tendance européenne dont il est ici question repose sur une série de principes communs non contraignants, élaborés en 2004 par le Conseil européen.**

Cette tendance a été théorisée selon deux axes. L'axe relatif aux moyens utilisés pour mettre en place la politique d'intégration considère que la souscription à une politique plus interventionniste est caractéristique de la tendance européenne. Cela se traduit par l'adoption d'un « parcours d'intégration » souvent accompagné d'une obligation et de sanctions qui peuvent être directes (amendes ou interruption d'allocations) ou indirectes (conséquences sur la possibilité d'obtenir un permis de séjour ou la naturalisation). Sur l'axe relatif aux buts poursuivis par ces politiques d'intégration, le monde académique identifie le recul du multiculturalisme en Europe au profit de politiques plus assimilationnistes comme un autre élément caractéristique de cette tendance. Les États européens focalisent en effet leurs efforts sur l'intégration civique des migrants, ce qui se traduit par la multiplication des « cours de citoyenneté ». Les États s'inscrivent aussi massivement dans un modèle structurel d'intégration considérant l'emploi comme la première priorité et la porte d'entrée vers la société d'accueil. Ces éléments contribuent à l'instauration de politiques plus assimilationnistes dans le sens où elles préconisent un processus individuel d'intégration mettant l'accent sur la conformité sociale et l'employabilité des primo-arrivants. En résumé, la tendance européenne en matière de politiques d'intégration se définit par des politiques plus interventionnistes et plus assimilationnistes.

## La politique d'intégration en Wallonie

La politique d'intégration en vigueur précédemment en Wallonie avait été mise en place par le décret de 1996 et reposait principalement sur le subventionnement d'associations en fonction de critères relativement larges, critères sévèrement redéfinis par le nouveau décret. Le décret de 1996 avait été adopté dans le cadre d'une fenêtre d'opportunité politique, c'est-à-dire que le gouvernement wallon avait légiféré en la matière parce qu'il en avait reçu la compétence de la Communauté française et non parce que cette thématique lui apparaissait comme prioritaire. Vu la faible politisation de ces questions, la Wallonie développera une politique d'intégration selon un cadre « mou » qui laisse une marge de manœuvre assez importante aux acteurs de terrain. La façon dont « l'intégration » est officiellement définie ne permet en fait pas de mettre

au jour une orientation nette en faveur d'un modèle clairement multiculturel ou assimilationniste. Le secteur de l'intégration étant historiquement décentralisé et tirant profit de ce cadre flou, les opérateurs de terrain ont eu la possibilité de développer des actions qui correspondaient à leur propre vision de l'intégration, donnant par là même consistance à la politique à l'échelle locale.



Dans ce contexte très décentralisé et *bottom-up*, il semblait pertinent d'évaluer l'engagement de la Wallonie au sein la tendance européenne en interrogeant les acteurs de l'intégration à différents niveaux. La recherche a permis de rencontrer ceux qui travaillent à l'élaboration et à

la mise en œuvre concrète de la politique wallonne d'intégration. Ont été conduit 17 entretiens à trois niveaux : tout d'abord avec un membre du Ministère wallon des Affaires sociales en charge des questions d'intégration ainsi que des employés de l'Administration, ensuite avec des membres des Centres Régionaux d'Intégration (CRI) et enfin avec des employés ou bénévoles dans des initiatives locales de développement social (ILDS) à Liège et à Verviers. Lors de ces entretiens, j'ai tenté de saisir la façon dont ils concevaient leur travail, ainsi que leurs attentes et appréhensions par rapport au DAPA. Ces témoignages ont permis d'évaluer le degré d'engagement des acteurs de l'intégration à tous les niveaux dans la tendance européenne.

Il ressort de ces entretiens qu'une opposition concernant la signification et les implications que les acteurs donnent au terme « intégration » transcende les trois niveaux. Alors qu'une majorité des intervenants au niveau ministériel et dans certains CRI défendent un modèle structurel d'intégration mettant l'accent sur l'intégration des individus par leur insertion sur le marché de l'emploi, la plupart des ILDS, ainsi qu'une partie des CRI se positionnent plutôt en faveur d'un modèle politicoculturel favorisant l'intégration de groupes composés via des aspects plus culturels et de vivre ensemble. Il existe bien entendu une multitude de positions intermédiaires entre ces deux modèles qui trouvent chacune des illustrations à tous les niveaux. Cette opposition se traduit par l'importance accordée par les partisans du modèle structurel à des aspects plus pragmatiques de la vie dans la société d'accueil. La priorité est alors que le primo-arrivant trouve un emploi et se débrouille dans la société pour des choses très concrètes. Dans cette optique, l'apprentissage de la langue, mais aussi l'instauration de « cours de citoyenneté » ont pour but premier de favoriser l'employabilité des nouveaux arrivants. En effet, une situation socio-économique stable est considérée comme une première étape indispensable pour l'intégration à d'autres niveaux : social, culturel, etc. Selon le modèle politicoculturel, l'intégration doit avoir lieu à tous les niveaux qui conditionnent le bien-être des migrants, en ce compris les niveaux culturel et politique. Par ailleurs, ce modèle considère les groupes composés comme des intermédiaires et de réels acteurs dans le processus d'intégration.

## **DAPA : ce qui change**

Il apparaît clairement que le DAPA a pour but principal l'insertion des primo-arrivants sur le marché du travail et que les trois axes du parcours proposés aux bénéficiaires sont principalement orientés vers cet objectif. De plus, le processus se veut individualisé et laisse peu de place à l'expression de groupes composés. En outre, les nouvelles missions mises en avant par le DAPA mettent de côté le soutien aux activités culturelles ou promouvant le vivre ensemble, ainsi que les permanences sociales. L'adoption du DAPA montre donc une orientation claire vers un modèle structurel dans lequel tous les acteurs de terrain ne se retrouvent pas.

Les appréhensions et questionnements des acteurs de terrain quant au nouveau projet sont nombreux. Beaucoup déplorent la perte de proximité qu'engendrera la nouvelle priorisation des activités d'intégration, craignant qu'elle ne permette plus le développement d'actions culturelles ou sociales œuvrant au simple épanouissement des nouveaux arrivants. Ils regrettent aussi la définition étroite de l'intégration que semblent dessiner les trois axes du parcours. Pour eux, cette définition stricte marginalise et semble déprécier le travail qu'ils ont effectué

jusqu'alors. Ils s'interrogent aussi sur la finalité de ce processus et dénoncent l'hypocrisie qui laisserait croire que tout primo-arrivant ayant suivi assidûment le parcours proposé trouverait aisément un emploi. Enfin, les opérateurs de terrain dénoncent le fait que le projet semble avoir été conçu en fonction des faibles moyens disponibles et non en fonction d'objectifs clairs. En conséquence, certains jugent cette politique peu utile, voire contre-productive, au vu du public extrêmement limité qu'elle cible et du peu de moyens qui seront alloués à la mise en place d'activités d'intégration sur le terrain. Dans l'ensemble, il semble donc aux intervenants de terrain interrogés que cette politique ait été adoptée sans une analyse approfondie des besoins du secteur et des bénéficiaires. Les réticences sont plus nombreuses du côté des ILDS que des CRI, sans doute parce que n'ayant pas été consultées lors du processus d'élaboration du décret, elles acceptent plus difficilement les conditions imposées par le ministère.

*Enfin, malgré les appels des professionnels du secteur, il apparaît que le nouveau décret aggrave le manque de transversalité dans les politiques d'intégration dénoncé depuis longtemps.* En se délestant des activités culturelles ou de soutien scolaire qu'elles estiment être de la compétence de la Fédération Wallonie Bruxelles et en ne prévoyant pas de coopération avec cette dernière sur ces questions, la Région renforce la segmentation de la politique d'intégration. Alors que le concept d'« interculturalité » reste au centre de la politique wallonne, il apparaît que les activités d'intégration promouvant l'expression et les échanges culturels ne font plus partie de l'agenda régional. On peut craindre désormais que la redéfinition des missions accompagnant le DAPA rende un peu plus difficile encore l'adoption d'une politique d'intégration globale et multisectorielle.

En conclusion, on peut identifier un premier pas très clair de la politique wallonne en faveur de la convergence européenne. Au niveau des buts à atteindre d'abord, l'introduction d'une forme d'intégration civique, ainsi que la priorité accordée à l'insertion des primo-arrivants sur le marché du travail, sont plus en phase avec la tendance européenne. Au niveau des moyens ensuite, l'adoption d'un parcours d'intégration formalisé avec une obligation (relative) et des sanctions possibles laisse clairement entrevoir une politique plus interventionniste que la précédente. Si cet engagement est clairement affirmé au niveau gouvernemental et transparait clairement dans les mesures adoptées, ses effets doivent être relativisés à la lumière de leur possible mise en œuvre. Outre le manque de moyens déjà dénoncé par les acteurs pour mettre en place cette politique de façon optimale, on peut s'attendre à ce que la méfiance de certains acteurs de terrain habitués à travailler selon leur propre modèle d'intégration influence les effets concrets du projet.

En fait, il ressort de la recherche que le principal changement amené par le DAPA réside dans la tentative de redéfinition de l'intégration par le haut. Avec l'instauration d'un programme semi-obligatoire accompagné d'une redéfinition stricte des activités d'intégration, le niveau ministériel entend amorcer un renversement de la dynamique décentralisée et *bottom-up* qui donnait sa signification à la politique wallonne jusqu'alors. Cette reprise en main est un pas important vers une politique largement plus interventionniste. En conséquence, les opérateurs locaux qui avaient l'habitude de travailler en fonction de leur propre vision de l'intégration et de donner corps à un cadre flou sont aujourd'hui confrontés à une politique qui prend des directions plus claires vers un modèle structurel d'intégration. La souscription à ce modèle, mais surtout le caractère plus interventionniste du nouveau décret, confirme bien l'engagement de la politique wallonne dans la tendance européenne en matière d'intégration.



# ***Florennes : faciliter la cohabitation pour créer les conditions du vivre ensemble***

*Thierry Kola et Altay Manço*

*« Il est normal qu'un gros centre d'accueil comme Fedasil, qui compte 400 demandeurs d'asile, puisse susciter le questionnement La population de Florennes est en droit d'être mieux informée pour sortir des préjugés. Il a d'ailleurs été constaté, par expérience, que dès que les personnes connaissent un peu mieux le centre, les barrières tombent »*

B. Dessicy, directrice du CAI.

**Depuis 2010, l'administration communale de Florennes a décidé, dans le cadre du plan de cohésion sociale (PCS), de coordonner le travail socioculturel d'intégration autour du Centre des demandeurs d'asile de Florennes. Ce travail a pour objectif d'améliorer la mise en œuvre de cette cohésion sur le territoire florennois en commençant par évaluer les actions passées et les dispositifs en place. Avec l'accompagnement de l'IRFAM, les acteurs de Florennes ont ainsi participé à la rédaction d'une chronique.**

### **L'expérience du « vivre ensemble » à Florennes**

Dès février 2010 et de manière complémentaire au Plan local d'intégration (PLI) travaillant déjà la thématique, le PCS animé par la commune a mis en œuvre une approche davantage généraliste. L'axe « interculturalité » au sein du PCS florennois est le signe d'une prise de conscience politique qui permet le développement d'une réflexion et d'une action globale sur la question.

Il s'agit d'un message fort qui voudrait rassurer les Florennois : on est bien à leur côté pour construire le « vivre ensemble ». Le message sera repris dans la déclaration de politique générale du Collège communal (2012). Il se veut aussi une reconnaissance des actions des partenaires socioculturels locaux qui embrassent la question de la gestion locale des diversités de manière approfondie, intense et durable.

### **Bref historique de l'implication politique**

Près de vingt-cinq ans se sont écoulés depuis que le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Fedasil) s'est installé à Florennes. Une implantation qui n'a pas toujours été évidente pour la population locale qui a vu, du jour au lendemain, arriver chez elle des personnes de cultures, d'origines et de façons de vivre différentes, avec de nombreuses difficultés sociales vu leur statut de demandeur d'asile. Pour le pire, quelquefois cela a attiré les médias, mais aussi pour le meilleur, même si cela est moins médiatisé...

On se souviendra qu'en 2010 quelques incidents montés en épingle par la presse locale avaient mis en lumière des tensions entre des réfugiés et certains Florennois. Un portrait peu flatteur du centre Fedasil s'en était suivi. Depuis, diverses actions ont été organisées afin de renouer un dialogue et une proximité entre les parties. Le Centre d'action interculturelle de Namur (CAI) s'en est ainsi saisi à la demande du pouvoir régional pour y améliorer le vivre ensemble dans le cadre de la mise en œuvre du PLI.

La Région wallonne le définit comme un plan qui favorise l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, ainsi que la cohabitation avec ces groupes, en mettant en évidence leurs besoins spécifiques et en définissant les stratégies à développer pour mieux les rencontrer, sur chaque territoire couvert par un centre régional d'intégration (Décret du 30 avril 2009). Le PLI est donc fondamentalement un dispositif dont l'objectif est de fixer un cadre de politique communale afin de contribuer à l'intégration locale. Il peut s'articuler au PCS, visant une population et des problématiques plus générales.

La commune de Florennes met en œuvre le PCS à partir d'une cellule de coordination et en collaboration avec bon nombre de partenaires locaux et supra locaux, notamment, en ce qui concerne l'axe interculturel : le Centre de demandeurs d'asile Fedasil, la Maison des jeunes de Florennes (MJ), le Centre public d'aide sociale (CPAS), l'Administration communale, l'Aide en milieu ouvert (AMO) Jeunes 2000, la Bibliothèque de Florennes, le CAI..., ainsi que des habitants de Florennes.

Avant l'implication du PCS, des initiatives étaient menées par le personnel Fedasil et, notamment, par l'AMO. Mais, cette tâche n'était pas aisée, car il ne fut pas toujours évident de mettre ensemble différents partenaires et d'obtenir l'attention du public florennois. L'implication de la commune y a apporté plus de poids. L'action pour l'amélioration de la cohabitation ne peut être effective qu'avec une coordination des actions menées localement, au sein d'un large partenariat, dont des élus qui doivent donner l'exemple à leurs administrés. Ainsi l'arrivée de la commune dans le champ a accéléré et systématisé les interventions locales, renforcées par la légitimité de l'autorité politique.

*« La coordination du projet est essentielle à son bon déroulement, car en plus de soulager les partenaires, elle assure la cohérence des actions et leur promotion »*  
C. Guyot-Declerck, coordinatrice du projet WalNut-20.

### **Le vivre ensemble : marche à suivre...**

Voici quelques pistes méthodologiques que le travail commun des acteurs sociaux de Florennes permet d'identifier.

- *Fournir des repères, partager l'action favorable au dialogue.* Certaines personnes sont « absentes du débat public ». Parfois, cette absence s'explique par leurs conditions de vie : comment trouver l'énergie de se faire entendre quand on manque de tout ? En effet, certaines personnes perdent l'habitude de s'exprimer, d'autres ne l'ont jamais eue, d'autres encore ne sont pas préparées à écouter, tous ne partagent pas le même langage, etc. Il est indispensable que les personnes en difficulté s'expriment non pas seulement pour témoigner de leurs parcours, mais aussi pour participer à un vrai débat public portant sur les conditions de vie ici et maintenant, qu'elles fassent part de leurs expertises et créativité : *« Le plus dur n'est pas d'avoir rien, mais de ne compter pour rien. »* Des conditions préalables sont nécessaires au dialogue entre personnes, comme entre personnes et institutions, et enfin entre institutions elles-mêmes : le dialogue ne s'improvise pas. Certaines initiatives locales peuvent y aider : la fête des voisins ou des journées portes, des repas multiculturels et divers échanges entre jeunes, par exemple, s'ils permettent de sortir de « l'entre soi »... La confiance engrangée lors de ces initiatives premières peut permettre

d'en initier d'autres plus approfondies (créer ensemble à travers un travail d'expression, notamment).

- *Lutter contre les préjugés : mieux se connaître, faire connaître et valoriser...* Les préjugés concernent les habitants, les demandeurs d'asile, les travailleurs sociaux : bref, tout le monde. Ils résultent souvent d'une méconnaissance de l'autre. Or, une meilleure connaissance mutuelle, une information de qualité sont des conditions préalables à une action de qualité : « *Les gens ont beaucoup des préjugés, alors qu'il leur suffirait d'écouter...* » (Caroline dans « *Le livre blanc* » de l'AMO Jeunes 2000).
- *Miser sur les effets de la communication d'expériences positives où la diversité est synonyme d'enrichissements mutuels.* Cette valorisation ne fait pas oublier les problèmes, mais montre une réalité trop souvent absente des médias. Des expériences telles que le Carnaval, la chorale de Fedasil ou encore la lettre d'info de Fedasil sont sans doute bien plus convaincantes que des longs discours. La parole doit être celle des gens et proche de leurs besoins communs comme lorsque résidents du centre et habitants de Florennes se sont liés afin de réclamer un arrêt supplémentaire de bus à la compagnie de transports publics.
- *Faire vivre la mixité dans une diversité de lieux, et agir aux différentes échelles, du quartier à l'agglomération.* Il existe un ensemble de lieux ouverts aux différents publics qui, s'ils sont bien répartis, peuvent créer un maillage du territoire favorable au vivre ensemble : cyber espace, bibliothèque, établissements d'enseignement, centres sociaux, MJ, AMO, marchés, équipements culturels, centres sportifs, centres de soins, lieux de travail, etc. Un exemple marquant est le rayonnement de la piscine de Florennes. L'ensemble de ces lieux peut penser à attirer et gérer la diversité des populations. Les transports sont également un maillon important afin de lier ces espaces et échelles, permettre au plus grand nombre de vivre des expériences variées et éviter leur enfermement dans leur quartier ou village. Une des difficultés des zones semi-rurales réside dans cette dimension.
- « *Faire avec* » plutôt que « *faire pour* », *s'engager collectivement...* Commencer par reconnaître les capacités de chacun et associer les personnes dès la définition du projet (éducatif, culturel, professionnel, etc.) sont des préalables à sa bonne réalisation. Fedasil soulève le fait que les appels à projets prennent en compte cette situation : l'agence fédérale travaille étroitement avec des associations locales.
- *Oser expérimenter est aussi un des messages forts ressortant de la démarche des Florennois.* Cela permet de tester des idées et des méthodes nouvelles, de mettre sur pied de petits projets, mais aussi de gagner en confiance et d'attirer des partenaires nouveaux. L'ouverture d'une page Facebook sur laquelle diffuser les occasions de rencontres entre Florennois est une des pistes à suivre.
- *Changer de regard en s'appuyant sur des projets motivants où les citoyens sont acteurs ; promouvoir de nouvelles formes d'engagement.* La préparation d'un projet ou d'un événement est bien sûr l'occasion de vivre un temps fort du vivre ensemble. Ces projets valorisent les participants en incitant aux échanges et en montrant qu'une contribution individuelle, même modeste, contribue à la réussite collective. Les expériences de création artistique collective (théâtre-action) sont véritablement des modes d'expression citoyenne favorisant à la fois le dialogue, le changement des représentations et le vivre ensemble. La définition et la conduite participative du projet sont aussi importantes qu'atteindre l'objectif

ponctuel poursuivi. Les projets construits « sur mesure » à partir des propositions des citoyens et réalisés avec eux fonctionnent le mieux : le livre blanc d'AMO et la lettre d'info de Fedasil en sont de bonnes illustrations.

- *Donner les moyens de l'accompagnement social et favoriser les actions de médiation.* Au cours des auditions réalisées auprès des partenaires de Florennes, afin de réaliser cette synthèse, nous avons pu mesurer combien les diverses facettes de l'accompagnement sont déterminantes pour le vivre ensemble : il paraît indispensable de repérer, mobiliser et financer l'action des « tiers facilitateurs », des « passeurs » ou « médiateurs », c'est-à-dire des professionnels faisant vivre la mixité, la circulation des informations et des gens. La question de la formation à l'interculturalité des travailleurs qui sont appelés à recevoir des publics de toute origine est soulevée, comme celle d'un accompagnement méthodologique de longue durée.
- *Poser les bases d'un processus évolutif ; construire le vivre ensemble dans la durée, en acceptant l'alternance de moments forts et de moments difficiles.* Le vivre ensemble n'est pas « un long fleuve tranquille ». Du temps est nécessaire pour faire tomber les préjugés et changer les habitudes. Des moments forts laissent parfois la place à des moments pénibles, comme la bagarre de la place de la Chapelle, il y a plusieurs années. Ces difficultés ont aussi le don de mettre en mouvement les forces vives de la localité. La mixité ne s'établit pas une fois pour toutes. Toute réalisation (événement, lieu, etc.), même bien pensée, peut s'essouffler ou se dégrader avec le temps. Il faut régulièrement remettre en question, examiner les actions, les buts et les produits, évaluer les initiatives. Il faut se renouveler. Renouveler les équipes aussi parfois. Les populations et leurs besoins évoluent également et appellent à des ajustements. Il faut accepter et respecter ce rythme, tout en restant vigilant pour éviter le risque de repli.

### Du vivre ensemble au réussir ensemble...

Les Florennois ont la chance d'avoir toutes ces intelligences autour d'une table pour briser les barrières et construire le vivre ensemble. C'est de cette richesse partenariale que vient la force de Florennes. Les choses bougent, changent, évoluent... L'info circule. La cohésion sociale s'installe... Le questionnement collectif est présent pour adapter les initiatives et en imaginer des nouvelles. La qualité de la cohésion sociale repose sur la capacité des acteurs à inspirer un comportement citoyen auprès des habitants. L'acceptation du dialogue et le respect des diversités constituent les piliers du « vivre ensemble », ou mieux, du « réussir ensemble ».



# *Une recherche-action pour construire la cohésion socioculturelle à Malmedy*

*Altay Manço*

**Vivre et travailler à Malmedy, rencontrer au quotidien ses habitants, les écouter, échanger avec eux, dans les écoles, les associations, les commerces, les rues... a amené nombre d'intervenants sociaux de la localité à constater que la communication entre « vieux Malmédiens » et « nouveaux habitants » n'est pas simple à construire, quelque soit l'origine, belge ou étrangère, de ces « nouveaux » citoyens. L'impression de ces intervenants et, en particulier, ceux collaborant à l'association Couleur Café était que les groupes ne se mélangent que peu, fréquentent des lieux et institutions différents, comme les écoles ou les commerces. Ils vivent des « replis culturels ». Ils ne se parlent pas beaucoup et donc, ne se connaissent que mal, pouvant ainsi développer, les uns vis-à-vis des autres, des *a priori*, sans oublier plusieurs faits regrettables qui se sont déroulés dans la localité, comme des rixes entre jeunes d'origine différente.**

### **Des nationalismes qui s'aiguisent**

Dans la maison de jeunes, la moitié du public est d'origine étrangère. Selon les animateurs, le mélange des publics se fait bien jusqu'à 16 ans. Puis, les éducateurs semblent observer que « les nationalismes s'aiguisent » au sein des groupes. Le quotidien serait pourtant calme, les bagarres se vivant à l'extérieur.

Aussi, une meilleure connaissance des associations de migrants présentes sur Malmedy et des tendances qu'elles représentent apparaît utile aux acteurs. Il est vrai qu'il existe également des oppositions au sein des groupes issus des migrations. Ainsi, les groupes présents à Malmedy grâce à une migration de travail (Italiens, Turcs...) pensent que les demandeurs d'asile (Africains ou originaires des Balkans) qui constituent une nouvelle vague migratoire sont mieux accueillis qu'eux-mêmes et les accusent parfois d'être « la cause des difficultés économiques de la municipalité ».

### **Un coaching méthodologique**

Ces constats ont poussé un groupe d'associations à lancer, dès 2007, une initiative ayant pour objectif la construction de la cohésion sociale et culturelle à Malmedy par des actions de dialogues interculturels. Il s'agit de rapprocher les habitants de diverses origines, générations, conditions sociales... afin de les amener à se parler et à mieux se connaître, à travers leurs ressources respectives, à constater leurs points communs et à dépasser les stigmatisations sociales dont les uns et les autres seraient la cible. Il s'agit donc de multiplier les espaces de rencontre et de coopération entre habitants, mais aussi entre associations et services publics chargés du bien-être de la population. Dans ce cadre, le groupe à la base de l'initiative a bénéficié d'un coaching méthodologique.

Le coach (IRFAM) et le groupe porteur à Malmedy ont convenu d'une méthode d'intervention s'inspirant de processus de recherche-action-formation.

L'intervention est menée au quotidien par une cellule de pilotage appelée le « premier cercle ». Ce petit groupe comprend des acteurs professionnels et bénévoles de diverses origines disponibles le plus souvent possible pour un travail concret et continu sur Malmedy. Ce groupe

est composé de dix acteurs provenant de huit structures différentes. Couleur Café est le point de rencontre de tous ces acteurs. L'accompagnement sert, entre autres, à transférer vers les acteurs de terrain des techniques de recherche et d'animation à travers ce que l'on peut appeler une « formation en situation ».

L'intervention est soutenue par un groupe porteur composé de plus de trente intervenants culturels, associatifs ou politiques de Malmedy, appelé le « deuxième cercle ». Ces personnes sont intéressées par l'initiative, elles souhaitent y contribuer de manière ponctuelle ; elles proviennent d'une quinzaine d'institutions ou d'associations différentes.

La finalité de l'intervention est de faire rencontrer des groupes divergents au sein de la population locale, l'ensemble de ces groupes cibles est nommé le « troisième cercle ». Les Malmédiens sont conviés au forum interculturel final et à plusieurs fêtes durant l'initiative.

Enfin, grâce à la médiatisation à travers la presse, l'internet et l'affichage, est visé un « quatrième cercle » plus large encore, composé d'habitants et d'institutions de l'Est de la Belgique.

### **Dix-huit mois d'intervention pour amorcer le changement**

L'initiative dure un an et demi (de juin 2007 à décembre 2008). Elle totalise 35 journées de rencontres, d'échanges, de préparatifs. Au total, 82 personnes, issues de 22 institutions, associations ou organismes publics et privés différents, sont directement ou indirectement impliquées. Des personnes originaires de onze pays différents prennent part aux travaux. Près de la moitié de ce groupe est composée d'enseignants, d'éducateurs et d'animateurs socioculturels au sens large. On note la présence d'au moins sept figures de la vie politique locale.

On remarque, par contre, que l'initiative touche peu deux catégories : les commerçants et les jeunes. Ces catégories sont finalement associées à travers des activités spécifiques.

On constate que cette étape, aujourd'hui ancienne, a permis le lancement de diagnostics constitutifs de l'action sociale et culturelle entreprise depuis à Malmedy par Couleur Café. Elle a également permis de préciser les principes théoriques et méthodologiques de ce type de cette recherche-action et de les partager avec l'équipe de terrain.

Il s'agissait de considérer tant les ressources que les difficultés des situations observées localement, selon les cinq axes :

- l'histoire des frontières, des appartenances et des transgressions à Malmedy ;
- l'évolution des brassages de populations et des migrations ;
- les changements dans le paysage industriel et commercial ;
- le développement des institutions, des services et des associations ;
- l'évolution des tensions entre « locaux » et « étrangers ».

Une fois ces diagnostics établis, ils ont offert un tapis de connaissances permettant de décider dans quel sens évoluer. Ce principe a ensuite été validé auprès du cercle élargi. Il s'agit d'une étape importante : il faut connaître le décor social, économique, institutionnel et historique des localités où l'on agit, en identifier les lignes de force comme les dimensions implicites et les partager avec ceux qui n'y sont pas initiés, comme, par exemple, les migrants, afin de contribuer à les y intégrer.

L'exercice permet de découvrir des ressources, des sources de conflits et des pistes de travail ; il permet aussi d'identifier les personnes adéquates avec qui évoluer vers des actions positives

et de prévention, favorables aux échanges interculturels et intergénérationnels. Il s'agit aussi de mettre en perspective les visions divergentes des différentes communautés, car il est évident que tous les groupes en présence n'ont pas le même angle de vue sur leur vie et leur localité.

## Une éducation aux migrations

Les consultations et investigations confirment l'utilité de croiser les regards des habitants sur leur existence à Malmedy, à travers divers procédés comme un forum pour partager les mémoires des migrants et d'autochtones, une exposition débat sur les métamorphoses de la ville, etc. Toutes ces actions peuvent receler des dimensions festives, artistiques ou sportives. Dans ces processus, le rôle des associations et ressources locales est important. Il est nécessaire de les mobiliser dans le cadre d'une coordination. En particulier, les associations et commerces de migrants doivent être valorisés et invités à contribuer au travail collectif.

Ayant identifié que les raisons principales des tensions entre communautés sont essentiellement économiques et relèvent de la légitimité pour les uns et pour les autres d'accéder à des ressources matérielles, un travail d'information semble également indiqué. En effet, il faut éclairer les liens entre migrations dites économiques et les autres formes de déplacement de populations. Il faut éclairer les rapports entre diverses identités : qui est Belge, autochtone, naturalisé, immigré ou issu de l'immigration ? Pourquoi migre-t-on ? Au profit de qui ? Qu'est-ce que tout cela implique dans les sentiments d'appartenance des gens ?... Bref, il faut mettre au point une proposition d'éducation aux migrations.

L'analyse d'ensemble montre que les contacts entre immigrés et autochtones les moins positifs sont marqués par un manque de respect et de disponibilité, ainsi que par des efforts insuffisants de communication. Les relations spontanées ou obligées sont rapides, brèves, non réfléchies, non préparées. Il s'agit donc d'aller dans le sens d'une rencontre dans un temps plus long ou sur un mode répétitif, créant de la chaleur et du plaisir, bref, d'« humaniser » les rencontres.

## L'idée du « forum »

La piste retenue et validée par l'ensemble des partenaires de Malmedy est le « forum ». Il s'agit d'identifier des témoins clés dans diverses communautés, par rapport à des sources de tensions observées. Les contributions de ces personnes ou groupes seront « scénarisées » pour donner lieu à une information valorisante, évitant les stéréotypes et polarisations. Ensuite, ces « scènes de dialogue » sont proposées à un public plus vaste, notamment avec l'aide des médias, afin d'interpeller, interroger, inspirer la population. Concrètement, les étapes suivantes ont été réalisées :

- l'information et la mobilisation du public par rapport au projet ;
- la constitution de « banques » de ressources portant sur les faits et les symboles importants pour les Malmédiens de toute origine, sur les acteurs pouvant commenter ces faits et symboles et, enfin, sur les associations et institutions qui peuvent être sollicitées ;
- l'appareillage des ressources pour le forum et le test des « séquences » de dialogue ;
- la réalisation concrète du forum ;
- l'évaluation des actions et la poursuite du processus.

L'objectif est bien de produire tant de l'intégration individuelle que de l'intégration collective. Aussi, la programmation doit éviter que l'attention ne soit monopolisée par un seul groupe, association ou individu. Le travail et sa présentation doivent rester collectifs, et les thèmes sélectionnés doivent être d'intérêt général. Le forum interculturel ne peut être une simple juxtaposition des groupes, des cultures ... Il doit être l'espace de leur interaction. Le public doit pouvoir également intervenir selon divers procédés : questions réponses, panneau de réactions, etc.

Les objectifs de forums à réaliser avec l'aide des associations locales sont :

- mobiliser des ensembles d'habitants autour de réalisations communes à charge symbolique ;
- permettre à ces groupes de se (re)connaître et se comprendre les uns les autres, de se valoriser mutuellement, tout en intégrant une « histoire commune » ;
- présenter ces « séquences de dialogue interculturel » en guise d'exemple devant un public et des médias ;
- produire du matériel et des idées pour de nouvelles collaborations futures.

## Un processus de désangoissement collectif

Le travail effectué à Malmedy a permis à l'ensemble des partenaires de développer collégialement un modèle d'action pour la cohésion sociale dont on s'y inspire encore. Des ressources locales ont été identifiées et agencées pour donner lieu à des réactions positives en terme d'intégration des populations. Plusieurs acteurs participants ont avoué être entrés dans un processus de « désangoissement » par rapport à la diversité culturelle. Le projet leur a donné des pistes concrètes à arpenter, des objectifs motivants et accessibles.

Le projet a permis des prises de conscience sur les vrais changements dans la société malmédienne et les véritables causes des difficultés de cohésion sociale ressenties. Non seulement un projet collectif a pu rallier des partenaires locaux assez nombreux, mais divers partenaires qui se sont fréquentés, pour la première fois, dans l'espace de ce projet ont commencé à imaginer des collaborations collatérales par binômes.

L'ensemble des partenaires, en général, et la coordination assurée par Couleur Café, en particulier, ont poursuivi leur collaboration. Ils ont également entamé la diffusion de l'expérience de dialogue interculturel aux communes voisines.





**Couleur café :  
une maison  
ouverte, un  
espace  
partagé**

*Ina Abdo et Altay Manço*

**Si un label « Maison de quartier » n'existe pas encore en tant que tel en Région wallonne, l'association Couleur Café de Malmedy est bien une « maison » (dont les 700 m2 viennent d'être entièrement rénovés) qui tente depuis de nombreuses années de développer des actions socioculturelles qui s'adressent à toute la population locale. Ainsi, l'accompagnement des personnes au sein de l'association, en collaboration avec différentes institutions en fonction du profil de ces publics, vise principalement à favoriser l'autonomie personnelle et à renforcer la participation citoyenne active de tous dans la vie sociale, économique, politique et culturelle de Malmedy et environs. Cette approche globale et transversale est d'abord motivée par la lutte contre la désaffiliation sociale ; elle permet d'instaurer un espace de convivialité dédié à des services de proximité visant à stimuler les capacités de reliance des publics. Aussi, au-delà des reconnaissances et des agréments publics qui déterminent le cadre de ses activités et aussi de son financement, l'ASBL Couleur Café essaye de mettre à l'honneur le principe d'une maison ouverte sur la diversité au sens général du terme, pour le bien-être de tous, ainsi que l'OMS définit ce concept.**

### **Une maison pour quoi faire ?**

Il s'agit pour l'association Couleur Café de consolider une démarche de développement social territorial en œuvrant à l'amélioration du bien commun, au travers de l'animation d'un :

- espace polyvalent de rencontres, d'échanges, de partages et de coopérations ouvert à tous ;
- équipement de quartier à vocation, notamment, interculturelle et intergénérationnelle ;
- lieu d'animation de la vie sociale et culturelle qui vise à (re)créer ou à consolider des liens sociaux ;
- lieu d'interventions sociales pluridisciplinaires, concertées et en réseau avec différents partenaires publics ou associatifs ;
- champ d'activités multiples et diversifiées ouvert aux habitants, participants, bénévoles ou professionnels.

La diversité des publics accueillis et la variété des problématiques psychosociales touchées confortent le bien-fondé de cette approche globale et transversale avec des bénéficiaires certains pour tout un chacun en termes d'écoute et de proximité, de réhabilitation sociale et de resocialisation, mais également en termes de sensibilisation aux enjeux de société de l'ensemble des habitants et structures de la localité. Cette approche fait également sens auprès des travailleurs et des nombreux bénévoles de Couleur Café qui (re)trouvent ainsi un rôle et une identité professionnelle ou sociale qui soient motivants et utiles.

Il ne s'agit certes pas de se substituer aux compétences des organismes spécialisés dans tel ou tel champ, mais bien d'offrir un premier espace d'aide, d'orientation, un soutien à la définition

de projets personnels, notamment en insertion professionnelle et sociale, et un accompagnement à travers une série d'activités collectives ou communautaires. Par ailleurs, grâce à un large réseau de partenariat autour de Couleur Café, les participants sont suivis, autant faire se peut, dans leurs tentatives de réalisation de projets et objectifs particuliers. Le travail de Couleur Café, c'est donc aussi renforcer la capacité à donner du sens aux objectifs et la capacité d'entreprendre des personnes : effectuer, en connaissance de cause, des démarches nécessaires à la réalisation des objectifs. Car, enfin, favoriser l'accès aux droits, n'est-ce pas d'abord redonner du sens actions ?

### **Quelles actions en particulier pour mêler quels publics spécifiques ?**

Pour l'équipe de Couleur Café, *le tout étant plus grand que la somme des parties*, l'ensemble des actions liées aux différents services participe à la synergie de cet espace social global qui vise à créer ou à renforcer des liens sociaux. L'écoute aide à faire émerger les conditions nécessaires à une dynamique participative. Celles-ci permettent aux personnes de s'engager et de s'affirmer à la fois dans leurs démarches personnelles, mais aussi à travers leurs implications dans la vie locale. De ce fait la plupart des actions partent de la demande ou des initiatives des participants qui peuvent s'appuyer sur l'organisation.

Compter sur les ressources de son public est littéralement vital pour Couleur Café non seulement en raison de l'esprit présenté plus avant, mais aussi, plus prosaïquement parce que le public représente aussi des idées, des bras et de la bonne volonté à injecter dans l'économie de l'association (plus de 30 bénévoles), apport sans laquelle il serait impossible de maintenir la diversité dans l'offre d'activités. Ces collaborations sont aussi le moteur du brassage des populations diverses : c'est dans la coopération qu'un « nous local » est construit à partir des apports et des différences de chacun.

L'extrême variété de l'offre d'activités permet à tout un chacun, habitants, sympathisants, bénévoles, travailleurs sociaux, partenaires de s'y retrouver. Ce sont, la plupart du temps, des services et des permanences diversifiés, souvent le résultat d'un travail en partenariat avec des organismes avoisinants. Compte tenu de la localisation en zone semi-rurale de Couleur Café, les partenaires sont toutefois moins nombreux et géographiquement moins proches que ce qu'il serait éventuellement possible d'envisager dans une grande ville.

Le point nodal de l'association est l'accompagnement en insertion socioprofessionnelle, au sens large, et autres services d'informations, d'aides et d'orientation sociales. Ceux-ci sont organisés en ateliers et permanences multiples autour des thèmes comme la mobilité et les transports publics, la vie sociale, économique et culturelle de la région, etc. ou encore le point « scolarité et parentalité » au sein de l'EDD « Les colibris ». Dans ce cadre, également : une permanence juridique généraliste et offres de services d'un écrivain public.

Ces services sont également déclinés en fonction des spécificités des publics forcément diversifiés que draine une maison d'accueil en zone semi-rurale, unique dans la région par sa composition et son fonctionnement :

- Accueil de personnes d'origine étrangère, notamment des primo-arrivantes ou demandeuses d'asile ;
- Équipe mobile en santé mentale ;

- Accueil adapté de personnes moins valides ;
- Ateliers pour les aînés ;
- Cours de français mixtes et pour femmes ;
- Animation de groupes d'enfants en soutien scolaire...

Enfin, la fonction de connexion de Couleur Café à Malmedy et ses environs est supportée par diverses activités tous publics comme :

- un repas communautaire, deux fois par semaine, assorti d'animations sur l'alimentation saine et abordable ;
- des expositions, des soirées thématiques culturelles et solidaires diverses ;
- un espace multimédia ;
- un lavoir et une friperie sociale complétés par un atelier de couture ;
- une camionnette utilitaire ;
- une participation active à des fêtes de quartiers, à la fête des voisins, au carnaval, etc. ;
- et, enfin, un coin d'accueil, des fauteuils auprès d'un feu ouvert et du café toujours disponible, pour ceux et celle qui, sans demande particulière, souhaitent simplement venir sentir la « maison » et ses gens vivre...

### L'importance des partenariats

Comme indiqué, Couleur Café collabore régulièrement ou ponctuellement avec de multiples organismes comme des CPAS, des écoles, des organismes d'insertion socioprofessionnelle... des environs. L'association tente également de promouvoir, auprès de ses correspondants, son espace social « généraliste et intégré ». Cette communication à double sens est extrêmement important tant pour décloisonner les services et les publics souvent par trop sectorisés et isolés que pour réussir la transition de personnes passant des services et ateliers de Couleur Café vers d'autres structures nécessaires à leur évolution sociale et autonomisation.

Cette communication et ces collaborations nécessitent des liens préalables à toute opération ou orientation de publics. En effet, il faut bien apprécier les possibilités et les règles des organismes vers lesquelles des personnes pourraient être orientées. Il faut également les informer aussi clairement que possible sur la philosophie du travail et les spécificités multiples des publics de Couleur Café. Ces précautions sont utiles afin de mieux orienter les personnes, considérées comme des tous et non simplement comme des bénéficiaires de services sociaux, porteurs de telle ou telle difficulté, et d'éviter autant que possible les pertes d'énergie et de motivation, les nouvelles expériences d'échec, mais aussi les mauvaises compréhensions entre organismes et associations.

Ces collaborations sont également une ressource importante pour Couleur Café. Elles lui permettent de répondre à l'extrême diversité des besoins des gens avec des moyens somme toute très limités. Elles permettent aussi, au moins un peu, de diffuser, vers d'autres univers sociaux, l'esprit Couleur Café : *servir la diversité au travers du bien commun.*

**Solid'Arts**  
**– Music Hall –**  
 jeudi 18 septembre 2014 - 19h30

Michaël CLUKERS  
Textes

Vincent GULLO  
Jazz

Jean-Philippe LORPHEVRE  
Humoriste

France & Julien COLLIGNON  
 Cécile PETIT  
 Dominique RICHARD  
 Vanessa FILIPPONE  
Violon - Chant - Piano

Compagnie CB Dance School  
Danse

Théâtre le TRIANON, 20 rue Surlet 4020 LIEGE  
 Réservations : +32 4 342 40 00 - mail : info@irfam.org

PAF : 15 € Enfants : 5 €  
 A payer sur le compte IBAN BE55750663245544 communication : soirée 18/09  
 Organisé par et pour le projet MOKPOKPO (TGO) et l'IRFAM avec l'aimable soutien de l'échevinat de la culture de la Ville de LIEGE  
 Editeur responsable : IRFAM ASBL



# *Faubourg Sainte Walburge à Liège : un diagnostic interculturel*

*Laurence Dufaÿ et Altay Manço*

**Dans le cadre de ses actions de promotion de la gouvernance locale interculturelle, l'IRFAM a mené une recherche entre octobre 2013 et mai 2014 sur le quartier Sainte Walburge à Liège. Ce diagnostic a permis de recueillir l'avis d'une quarantaine d'adultes acteurs et habitants, ainsi qu'une dizaine d'enfants du quartier concernant les dynamiques interculturelles. Cinq dimensions de la diversité y ont été étudiées : origines ethniques/appartenances religieuses ou philosophiques, genre, relations intergénérationnelles, classes socio-économiques, identités professionnelles. À travers cette initiative, l'IRFAM souhaite promouvoir une gestion *bottom-up* de la diversité, rendre davantage visible et valoriser les acteurs et les leviers du changement socioculturel au niveau local, ainsi que renforcer la participation citoyenne des habitants.**

## **Approche**

Les points de vue, les réalisations, les ressources disponibles et surtout l'état de besoins des parties prenantes (population locale, dont les migrants, acteurs politiques, administratifs, associations culturelles et culturelles...) ont été synthétiquement retranscrits et analysés dans le cadre d'une observation qualitative des aspirations au vivre ensemble. Pour ce faire, un échantillon d'une quarantaine d'adultes avec une pondération genre/âge/origine a été sélectionné parmi deux groupes : un premier groupe composé d'acteurs/agents communaux travaillant dans ce quartier depuis plus de trois ans et un deuxième groupe de personnes n'y travaillant pas ou n'étant pas subsidiées pour leur travail par la ville, il s'agit d'habitants ou d'indépendants installés dans le quartier.

L'analyse des entretiens a permis de dégager sept thématiques principales que nous nommerons « *marchés* ». Le terme a été choisi pour mettre l'accent sur les dynamiques : donner, recevoir, échanger, transformer, offrir, demander... Il recouvre des espaces-temps sociaux partagés par des habitants d'origines diverses. Ces six « *marchés* » quadrillés à travers les interviews couvrent autant de besoins fondamentaux tels : (1) le logement, (2) le travail, (3) la scolarité des jeunes, (4) le religieux ou le spirituel, (5) les relations sociales, en général, dans le sens de l'espace public partagé et (6) les loisirs, les fêtes locales, etc.

## **Observations : l'habitat et l'emploi**

Sainte Walburge se caractérise par une grande variété de logements : villas, petites maisons ouvrières, habitat social, maisons unifamiliales... L'accès à la propriété s'y démocratise dans certaines rues. Cette mobilité constitue un des facteurs expliquant l'importance des mouvements et changement de domicile constaté par les agents de quartier. La qualité de l'habitat de Sainte Walburge et la verdure des alentours sont particulièrement appréciées par les habitants interrogés. Dans les améliorations à apporter selon les habitants, la gestion des parcs de logements sociaux revient régulièrement. Pointés du doigt par les habitants comme des lieux potentiels de tensions ou de problèmes, certains dénoncent le manque de mixité des locataires alors que d'autres le réfutent étant donné que la sélection ne se fait que « *sur base économique* ». Quant aux travailleurs sociaux rencontrés, ils évoquent de manière critique la gestion du parc de logements sociaux du quartier : travaux rénovations nécessaires, problèmes

de salubrité et d'intrusion dans les bâtiments, mauvaises conditions de vie, services injoignables...

Les personnes interviewées qui travaillaient dans le quartier sont soit des travailleurs du secteur éducatif ou socioculturel, soit des indépendants. Les difficultés d'accès au marché de l'emploi pour les personnes d'origine étrangère et leur faible taux d'emploi sont peu évoqués. Les personnes d'origine étrangère ont davantage signalé leur parcours de formation : ils ont « *travaillé dur pour s'insérer socioprofessionnellement* » et ce, en évitant les positions victimaires, sans se laisser décourager par le manque de soutien ou les critiques. Elles indiquent la responsabilisation et l'investissement dans des actions citoyennes comme la « *recette* » d'un parcours de réussite.

La multiplication de petits snacks ou de *night shops*, ainsi que l'ethnicisation de certains commerces de proximité ont été abordés par les interlocuteurs tant comme menaces que richesses pour le quartier. La disparition des commerces de proximité s'explique par le coût des charges pour les petits indépendants, la rude concurrence des hypermarchés et le changement de mode de consommation des citoyens. Pourtant, ils sont vus comme des acteurs importants de cohésion sociale, de dynamisme et de mobilité au sein du quartier : « *aller chercher son sandwich de midi* », « *boire un café au tea-room...* »

Les éducateurs et les enseignants de l'échantillon, faisant face aux problèmes liés au non-emploi des parents et au manque de perspectives des jeunes, parlent davantage de ces difficultés qu'ils envisagent dans le cadre de leur travail avec les enfants. Le temps de vie des chômeurs se structure autrement que celui des travailleurs ; et la logique de survie des parents impacte le quotidien des enfants. Certains travailleurs sociaux et les représentants des professions libérales (médecins et pharmaciens, notamment) mesurent mieux la précarité de personnes exclues du marché de l'emploi (chômage, mais aussi absence de permis de travail) ou dont le travail a été peu reconnu en termes de mise à la pension. Bien des familles font des économies sur des produits de première nécessité, et l'augmentation de demandes d'aide alimentaire inquiète ces observateurs de première ligne.

L'apparition de nouvelles vagues d'immigration, charriant leurs lots de difficultés, interpelle également les acteurs, souvent démunis et impuissants face à la question de l'insertion socioprofessionnelle. Les colis d'aide alimentaire restent limités et ne peuvent améliorer significativement leurs conditions de vie des familles en difficulté. Les situations familiales « *extrêmes* » questionnent les professionnels de la petite enfance en termes de définition de la « *défaillance parentale* ».

## **Écoles et champs de la spiritualité**

Le public des écoles du quartier évolue de par l'arrivée d'étrangers venus des quatre coins du monde. Les professeurs doivent faire face à des situations sociales pénibles (accueil de primo-arrivants en grande précarité, élèves non-locuteurs du français, expulsion de familles...) pour lesquelles ils ne sont ni formés ni outillés. Malgré tout, les équipes éducatives mobilisent leurs ressources pour gérer au mieux ces difficultés et accompagner les enfants dans les meilleures conditions. Partiellement investis le soir par les habitants, des locaux d'écoles servent à des activités pour adultes en soirée et participent à la vie du quartier.

Nombre d'interviewés regrettent le manque de mixité sociale et parlent parfois de « *ghetto scolaire* » à propos des deux principales écoles du quartier. La crainte de la baisse de niveau fait fuir et creuse le manque de mixité. Or, il semble que les écoles sont les seuls lieux de

rencontres quotidiennes, de frictions et de frottements des cultures.

La discrétion du religieux ou plutôt sa quasi-invisibilité dans l'espace public en termes de cultes et pratiques culturelles interpelle en comparaison avec d'autres quartiers populaires. Seul le marché du « halal » prend une certaine ampleur au travers des commerces tenus par des personnes d'origine étrangère. Le seul acteur actif en matière de convictions religieuses et philosophiques dans le quartier semble être le centre d'action laïque. Il propose de nombreux services dans le quartier tout en promouvant la laïcité et l'école officielle. Cependant, les interviewés utilisent couramment des catégories religieuses pour parler des dynamiques du quartier et des gens en formant des groupes. Le clivage historique « chrétiens/laïcs » semble aujourd'hui faire place à un clivage « culture judéo-chrétienne/culture arabo-musulmane ». Certains Belges d'origine italienne parlent ainsi d'un « nous » comprenant les « Belges » et autres citoyens de « culture chrétienne ».

## Relations sociales et culturelles

La grande majorité des interviewés ont témoigné de « l'extraordinaire convivialité de Sainte Walburge ». Les habitants y apprécient l'esprit de village qui persiste, l'offre associative, les rencontres et les fêtes qui se déroulent comme autant de moments de rencontres. Les anciens habitants et commerçants s'y connaissent et s'entraident. Cette convivialité semble inscrite dans l'histoire de la localité et de son organisation spatiale en tant que quartier « hors des murs » de Liège.

Certains regrettent le manque d'interaction entre « nouveaux » immigrés et anciens habitants, le repli de quelques-uns, leur manque d'investissement dans des initiatives citoyennes comme le comité de quartier. D'autres déplorent la persistance de préjugés et une personne a témoigné d'intimidations envers ceux qui louent aux « étrangers ».

Si la majorité des témoins ont l'impression que les immigrés s'intègrent à leur rythme et que chacun essaie de créer des ponts malgré ce qui distancie, les problèmes de communication entre immigrés et autochtones dépassent les fossés culturels et socio-économiques : l'acquisition du français et l'idée de ne pas partager les mêmes valeurs ou les mêmes visions du monde font barrage. Les interviewés qui ont parlé de ce problème de valeurs évitent le mot « islam » :

*« Ces dernières années, le quartier est plus raciste contre la “religion” .*

*Une anecdote, un fait divers renforcent le racisme et le rejet.*

*Les immigrés doivent s'adapter et pas le contraire. Il faut diminuer la peur, car il y a un sentiment d'envahissement grandissant.*

*L'État doit recadrer avec la Loi comme un père de famille. »*

Le sentiment d'appartenance à une communauté participe de la cohésion sociale et augmente quand les personnes s'investissent dans leur quartier. L'utilisation du « nous » en est révélatrice. Aussi, même si « quelques-uns continuent à ramener des femmes du pays », des mariages mixtes inversent la vapeur. Dans ce domaine, les habitants souhaitent multiplier les

opportunités de rencontres et de décloisonnement.

L'isolement, le repli et le manque de mixité sociale évoqués par les interviewés peuvent être traités de multiples façons : par un changement au niveau personnel, interpersonnel, collectif, groupal ou sociétal. Bien que tous se sentent concernés par des micros changements, plusieurs groupes de personnes ont été nommés comme public cible de ces améliorations : les immigrés, les réfugiés, les allocataires sociaux, les personnes âgées... Pour exemple, les plus pauvres, cloisonnés dans les logements sociaux, peinent à sortir de chez eux. La Maison Liégeoise y travaille via un projet communautaire avec divers partenaires. Des citoyens ajoutent aussi leur pierre au mieux vivre ensemble par de petits gestes.

Adultes et jeunes se sont montrés satisfaits des offres en matière de loisirs : sports, bibliothèque, jardins collectifs, diverses activités pour jeunes et adultes... Plusieurs interviewés parlent d'abondance, d'autres d'offres segmentées qui drainent des publics particuliers. Le théâtre « Le Moderne » œuvre depuis des années à rassembler des publics variés dans ses murs par un travail collectif avec des jeunes du quartier, une participation active dans la vie du quartier et un programme panaché.

La fête a une place prépondérante et l'esprit festif perdure en incluant les nouvelles générations. Les traditions ont évolué par la transformation de la procession locale en « Fête des fous ». Il semble que l'insertion de nouvelles cultures venues de l'étranger y joue son effet par une offre plus variée de mets et de boissons dans des stands et commerces. Si la cuisine du monde est appréciée, l'arrivée de nouveaux commerçants étrangers est perçue comme une menace et une concurrence nouvelle pour les anciens commerçants, d'une part, et comme un signe d'intégration aux festivités et à la vie locale, d'autre part.

## Analyse : forces et faiblesses

- *Constats généraux.* Les témoins perçoivent la richesse de l'offre associative, sa coordination sociale, l'existence de comités de quartier et la volonté de ces acteurs de travailler ensemble comme une des forces du quartier. La qualité de l'environnement (espaces verts, qualité du logement...) et les fêtes de rue (Fête des fous, Tornade blanche...) participent selon eux à sa cohésion sociale. Les habitants accordent beaucoup d'importance aux commerces de proximité. Ils sont identifiés comme des lieux de convivialité, de lien social et un facteur de mobilité. Par contre, diverses problématiques ou situations qui renforcent la division sociale ont été évoquées, comme le manque de travail d'éducation et de prévention (lutte contre les incivilités), le manque d'éducation civique (connaissance du système institutionnel et social belge, absence de révision de la loi sur le regroupement familial, absence de mixité sociale à l'école, mauvaise gestion des « lacunes » passées et des effets de ces « lacunes politiques », faiblesse de la participation des « immigrés » dans la vie du quartier, absence de prise en charge des personnes dès la naissance, poursuite de l'immigration, nombre élevé d'enfants « parentifiés » et livrés à eux-mêmes...).
- *Acquisition du français par les immigrés.* Plusieurs d'acteurs et habitants ont pointé l'importance de l'acquisition de la langue française par les immigrés comme un vecteur important d'intégration. Si la maîtrise d'une langue facilite l'insertion socioprofessionnelle, les relations sociales, la participation citoyenne, et permet de comprendre des consignes de

sécurité ou médicales, force est de constater que la maîtrise de la langue du pays d'installation ne suffit pas pour être intégré au niveau local ou sociétal. L'intégration des personnes immigrées reste un processus dynamique qui demande la participation de tous.

- *Crainte de stigmatisation.* Le désir d'ouverture et de s'investir dans le « mieux/bien vivre ensemble » se traduit parfois par un discours « interculturellement correct » avec une négation ou une minimisation des différences, des diversités et des difficultés. Pour nombre d'interviewés, la reconnaissance de l'autre dans son altérité consiste en une référence valorisante à sa « Culture » et de l'empathie pour son parcours migratoire. Mais il apparaît comme primordial aussi de protéger le quartier de toute rumeur ou stigmatisation susceptible de renforcer des frontières symboliques ou des stéréotypes. Ainsi, nombre de témoins se sont assurés que l'enquête n'allait pas renforcer une stigmatisation du quartier.
- *Transversalité, coopération, coordination sociale.* Le tissu associatif du quartier, dense et dynamique, se caractérise par une forte volonté de travailler ensemble et d'impulser une approche globale, réfléchie avec une mutualisation des ressources associatives. La coordination sociale s'affaire à renforcer et soutenir cette dynamique. Elle met d'ailleurs à jour un guide des associations afin de faciliter l'interconnaissance et l'orientation du public. Les acteurs souhaitent davantage de transversalité des approches, de coopération et d'économies d'échelle. L'esprit de compétition, lié au mode d'attribution des subsides aux associations, est identifié comme un obstacle à la mutualisation des ressources et aux renforcements des « bonnes pratiques ». La volonté de coopérer et de rassembler les forces du quartier au profit des habitants ne suffit pourtant pas pour mettre en place un travail en réseau efficient.

## Conclusions et recommandations généralisables

La gouvernance locale peut envisager de diverses manières la question des diversités qui traversent les citoyens : les ignorer ; tenter de les gommer; les polariser, en considérer certaines et en oublier d'autres ou encore tenter de les valoriser dans leur ensemble.

Il faut entendre par « valorisation des diversités » toute initiative visant à promouvoir les relations interculturelles comme sources d'enrichissement pour l'action locale. La « gouvernance interculturelle » consiste à développer une démarche participative, proactive et préventive :

- créer ou soutenir des « frottements » entre personnes et groupes culturels ;
- incarner les questions liées au « vivre ensemble » ;
- inclure des questions spécifiques aux minorités dans les actions publiques ;
- permettre aux minorités d'exprimer leurs sensibilités dans les prises de décision ;
- impliquer les groupes d'immigrants au débat public ;
- créer des espaces de concertation entre professionnels, un décloisonnement entre secteurs, entre professionnels et associations ;
- rendre possible les concertations entre professionnels, leurs publics et leur hiérarchie ;
- échanger entre localités et diffuser des constats et expériences...

Deux leitmotifs « pro diversité » sont nécessaire au niveau local. Le premier consiste à valoriser les ressources et des compétences des intervenants de terrain (travailleurs sociaux, animateurs socioculturels) et de leurs publics, notamment les migrants, leurs associations. Le

deuxième vise à favoriser l'intégration des « compétences interculturelles » dans une vision globale des politiques communales : chez les acteurs, les relais, les coordinations, les élus...

Parmi les étapes d'une politique interculturelle, on retrouve la déclaration d'intention de la ville, l'examen des principales fonctions de la municipalité à travers une « loupe interculturelle » (projets en matière d'éducation, dans la sphère publique, en matière de logement, dans les quartiers, au sein de la police, dans le monde du commerce, du sport, des spectacles, etc.), l'exploration et l'identification des meilleures pratiques venues d'ailleurs, l'investissement dans la formation linguistique des migrants et des membres de la majorité... Par ailleurs, travailler davantage en réseau et lancer un programme de formation et de sensibilisation interculturelle pour tous les acteurs concernés dont les politiques en sont d'autres qui pourraient enrichir les dispositifs existants.



Revue de l'Observatoire

N° 79 - Le quartier comme territoire d'action sociale - 2013

**Les pouvoirs publics soutiennent aujourd'hui avec force une gestion sociale territorialisée, centrée sur les quartiers fragilisés et promouvant la transversalité, les partenariats publics/privés et l'implication des citoyens. Comment, dans ce cadre aux effets contrastés et qui est à la fois source de subsides et de contraintes, les travailleurs sociaux agissent-ils pour rencontrer les habitants, les mobiliser, se compléter sans entrer en concurrence, faire naître des projets communs, tirer profit d'un territoire souvent stigmatisé... Vous pouvez y lire une autre version de cet article.**



# *La médiation à la ville de Namur : une contribution à la cohésion sociale*

*Médiatrices du service  
de Cohésion sociale*

**Le Service de cohésion sociale de la Ville de Namur offre depuis 1997 un service de médiation aux citoyens. De manière générale, la médiation peut être considérée comme un processus volontaire qui établit ou rétablit le lien social. Ce processus s'effectue au travers d'une communication éthique durant laquelle les personnes s'efforcent de renouer le dialogue pour trouver une solution à leur situation. Au cours de ce processus, un médiateur, un tiers indépendant, les accompagne de façon impartiale et sans influencer les résultats tout en garantissant le respect des intérêts de chacun des participants et la confidentialité des échanges. Le développement et la création d'espace de paroles respectueuses renforcent ainsi la cohésion sociale de la commune.**

La médiation peut revêtir une dimension individuelle et/ou collective, être directe ou indirecte et peut s'appliquer à toute une série de domaines. Le Service de cohésion sociale a fait le choix de l'activer, plus spécifiquement, dans le domaine du logement, au niveau de l'interculturalité (toutes thématiques confondues), des gens du voyage et pour les conflits de voisinage et de cohabitation. La médiation a fait ses preuves, depuis plusieurs années, et s'est forgée une assise non négligeable au niveau local en proposant à tous les citoyens namurois une alternative d'intervention sociale à la judiciarisation des conflits, mais également une approche constructive de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

### **La médiation interculturelle**

Dès la naissance du Service, la dimension médiation interculturelle y est développée avec le soutien de la Région wallonne et du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI) : des tables rondes sont organisées et la ville mène une réflexion avec différents partenaires. La finalité vise une meilleure intégration de la population allochtone au sein de la commune : quatre médiatrices interculturelles travaillent avec les populations étrangères ou d'origine étrangère vivant sur le territoire namurois. Elles ont pour mission de faciliter la communication entre le citoyen et les services et institutions de la commune, ainsi que la population namuroise dans son ensemble.

La médiation interculturelle ne tente pas de nier les différences ou les différends. Elle prend en compte leurs sens et leurs effets. Elle permet aux acteurs de les anticiper, de les résoudre ou de les dépasser en restaurant la parole et le respect mutuel. Elle permet de trouver des solutions construites en commun, ce qui est un gage de durée. La médiatrice interculturelle se situe à égale distance des parties. Cette position lui permet d'être à un carrefour entre les interpellations des individus envers les institutions et celles des institutions envers les individus. Elle a un rôle d'écoute, de facilitation, d'information, de traduction, au sens large, et de décodage culturel.

Ce décodage consiste à expliquer les cultures de la société d'accueil à la personne étrangère et vice et versa. Pareille explication s'avère particulièrement nécessaire lorsqu'une traduction fidèle et complète n'amène pas les interlocuteurs à une compréhension mutuelle. Enfin, les médiatrices interculturelles peuvent, dans le cadre du décodage culturel, interpréter ou évoquer les significations et les sentiments que certaines expressions ou certains actes peuvent

véhiculer chez les personnes. Il peut s'agir aussi bien de manifestations verbales que de comportements non verbaux.

Les médiatrices interculturelles sont formées à différentes techniques et contenus comme l'interculturalité, la communication non violente, la médiation et la gestion des conflits, la systémique, l'ethnopsychanalyse, la médiation familiale, le droit des étrangers...

Quel que soit le contexte, la médiation est une démarche qui, par la fonction d'un tiers multipartial, conduit à une approche plus transparente des relations humaines. Son cadre neutre et sa confidentialité favorisent l'expression des faits et des émotions. La médiation instaure une nouvelle écoute et une meilleure compréhension de chacun.

### **Médiatoit : la médiation logement**

Le projet *Médiatoit* date également des débuts du Service de médiation. Il fut mis en œuvre grâce notamment aux subsides octroyés par la Région wallonne dans le cadre des Plan de Prévention et de Proximité et Plan de Cohésion Sociale. Le lancement de ce projet répond à une situation locative particulièrement préoccupante en raison des difficultés vécues par une partie de la population face à l'augmentation importante des loyers, mais aussi en raison de la méconnaissance tant par les locataires que par les propriétaires de leurs droits et obligations en matière de bail.

Au cours d'une médiation logement, il est toujours dit aux personnes qu'elles restent responsables de leurs choix et de leurs actes tout en étant respectueux de l'autre. La médiatrice est là pour faire prendre conscience que les actes posés ont des conséquences et qu'il importe de les assumer. Ce qui est énoncé pendant et après la médiation leur appartient.

Les locataires et les propriétaires ayant besoin les uns des autres, il est donc dans l'intérêt de chacun que la relation et la communication se passent bien. *In fine*, il s'agit de rechercher des solutions équilibrées et acceptées de part et d'autre. Dans tous les cas, les locataires et les propriétaires participent activement à la recherche de solutions et cela peut ainsi aboutir à la rédaction d'un protocole d'accord signé par chacune des parties.

### **La médiation dans la cité**

Dès 2002, l'axe « médiation dans la cité » enrichit le pôle médiation. Il vise à accompagner les personnes dans la gestion constructive et positive des conflits interindividuels ou collectifs. C'est une médiatrice agréée par la Commission fédérale de médiation, formée à la gestion des conflits et aux techniques de négociation qui y intervient avec ses outils professionnels et son code de déontologie. Le processus de médiation a pour finalité la responsabilisation des protagonistes. Tout au long du cheminement, la médiatrice se situe en tant que « passeuse » d'un espace problème à un espace solutions. Pour ce faire, elle accompagne les personnes en conflit à analyser le problème, à identifier les points d'entente et de mésentente afin d'atténuer les tensions. Dans sa fonction de catalyseuse, elle encourage les belligérants à rétablir une saine communication, à créer un espace-temps propice au dialogue serein, à exprimer les besoins et les intérêts de chacun, à rechercher des alternatives, des solutions concrètes et négociées, mutuellement acceptables. Lorsque les médiateurs peuvent aller au-delà des logiques conflictuelles, ils peuvent alors s'inscrire dans une logique gagnant/gagnant afin d'établir des projets d'entente pouvant être avalisés, le cas échéant, par le juge de paix.

## Accueil en milieu scolaire pour une école ouverte sur le monde

L'initiative a vu le jour il y a quelques années suite aux constats relevés par l'équipe des médiatrices interculturelles de Namur :

- *Les écoles sont multiculturelles* : les enfants viennent des quatre coins du monde et parlent différentes langues. La culture de l'école et celle de la famille sont souvent en décalage. L'enseignement ne tient pas forcément compte de cet état de fait, ce qui peut provoquer un décrochage scolaire chez ces enfants.
- *Les enseignants vivent des difficultés* : on constate, entre autres, un manque de matériel adapté aux besoins des enfants, un manque de formations adaptées aux besoins des professeurs, un manque de soutien humain et financier pour adapter l'enseignement à la diversité de ses publics.
- *Les enfants issus de l'immigration rencontrent de nombreux problèmes* : manque de vocabulaire, absence de participation, mutisme, problèmes d'agressivité, manque de stimulations à la maison, retards au niveau des apprentissages et notamment du français, etc.
- *Enfin, les parents migrants également souffrent de difficultés* : ils ne comprennent, par exemple, pas le système scolaire belge, ne maîtrisent pas le français, des difficultés économiques et administratives les préoccupent, comme les difficultés de compréhension sur le plan culturel, ils peuvent développer des troubles psychologiques dus à l'exil...

Un état des lieux plus approfondi a été dressé à partir de ces constats, grâce notamment aux subsides octroyés par le FIPI en 2007. Telle est l'origine du projet *École ouverte au monde*.

Mis en place dans l'enseignement fondamental, il a pour objectif de faciliter la scolarisation des enfants arrivés récemment en Belgique et de renforcer leur insertion et réussite scolaires. Il tient compte des besoins spécifiques des élèves, des attentes des parents et des moyens dont les enseignants disposent. Il se concrétise par un accompagnement de ces trois groupes de partenaires, dès la rentrée scolaire. L'action est renforcée par des activités d'ouverture à la culture des autres, basées sur la découverte de contes bilingues et de récits du vécu des enfants et de leurs parents.

## La médiation des gens du voyage

La problématique des gens du voyage suscite l'intérêt de la Ville de Namur depuis de nombreuses années. En janvier 2010, le partenariat avec le Service public wallon permet d'engager une personne à temps plein et de déployer ainsi un projet de gestion du séjour temporaire des gens du voyage sur le territoire communal et d'en assurer un suivi rigoureux. La médiatrice des Gens du voyage remplit plusieurs missions :

- Assurer, pour le compte de la commune, la gestion quotidienne du séjour temporaire des gens du voyage ;
- Proposer toute au long du séjour à des familles des animations les concernant ;
- Être le porte-parole de la commune ;
- Coordonner le séjour dans sa dimension d'accueil et dans sa dimension technique ;
- Informer les riverains.

Elle est disponible tant pour les gens du voyage que pour les riverains et les institutions. Quand cela s'avère nécessaire, la médiatrice facilite la communication entre les riverains, les institutions et les gens du voyage ; elle participe à une meilleure compréhension mutuelle.

## Conclusion

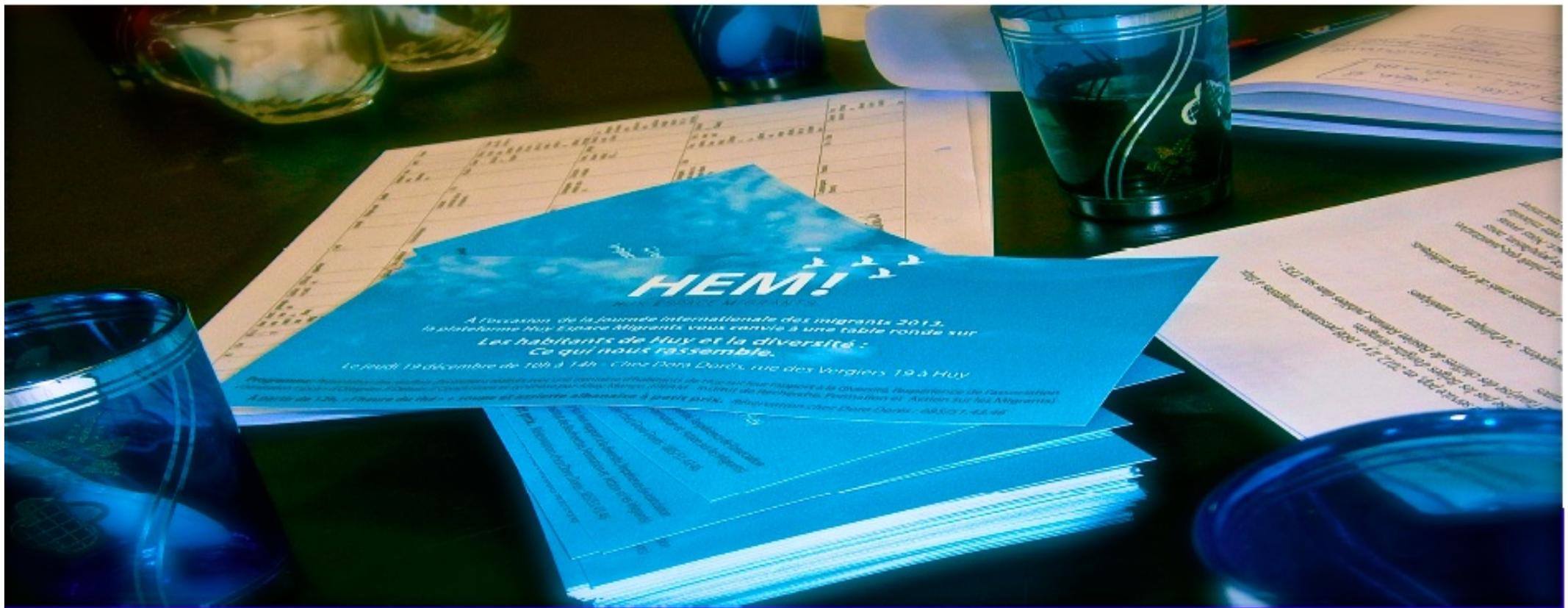
La médiation, quels que soient les axes qui la composent, ne peut faire fi d'aspects essentiels tels que la démarche volontaire, la confidentialité, le respect mutuel, le dialogue, la neutralité et la multipartialité, la solution amiable...

Les médiatrices du service de Cohésion sociale inscrivent leur travail dans une perspective d'ouverture et de collaboration avec le réseau tant au sein de la ville qu'à l'extérieur.

Elles créent du lien entre les structures au travers de l'accompagnement des publics vulnérables ou en conflit. Ainsi, par leur action de facilitation de la communication, elles permettent l'accélération de procédures, l'acquisition de réflexes dans la transmission de dossiers, une systématisation de diverses collaborations, une certaine évolution des mentalités.

Cette dernière évolution se traduit entre autres par une collaboration soutenue avec le Centre d'Action Interculturel de Namur dans le cadre du plan local d'intégration, la création d'un cimetière pour les personnes de confession musulmane à Namur, une meilleure compréhension de la réalité des gens du voyage, la mise en place de formations pour le personnel de l'administration communale en lien avec l'interculturel, l'engagement par la bibliothèque communale d'un médiateur interculturel... Néanmoins, les avancées restent contrastées et le chemin est encore long vers le « bien vivre ensemble ».





# HEM ?... HEM !

Nathalie Melis et Altay Manço

**Durant deux ans et demi, l'association Dora dorès, le Centre culturel de l'arrondissement de Huy et le Plan de cohésion sociale de la ville de Huy, regroupés en la plateforme *Huy Espace Migrants ! (HEM !)*, accompagnés par l'IRFAM, ont été à la rencontre des structures et des habitants de Huy avec l'intention de créer du lien et des savoirs collectifs autour de la diversité qui habite la ville. Au départ, la volonté était de cartographier les ressources et les besoins de cette diversité de manière à mieux orienter l'action en faveur de l'accueil des migrants. Une recherche-action a permis d'aller plus loin : les partenaires ont beaucoup appris sur eux-mêmes, les institutions, la ville, son histoire, ses habitants, sur le travailler ensemble, mais surtout ils ont mis des visages sur des dizaines de fonctions et de noms, et développé un nouveau réseau de personnes, travailleurs et habitants, ravis de chercher ensemble, sur base des ressources notamment locales, des manières de travailler pour améliorer la qualité de vie à Huy, pour tous ses habitants.**

### **Naissance et histoire de la plateforme Huy Espace Migrants !**

La plateforme a été créée en mai 2010 par plusieurs associations de migrants de la Ville de Huy. Ses débuts furent accompagnés par le Centre Régional d'Intégration de Liège. Assez rapidement, les membres de la plateforme se sont mis d'accord sur les objectifs suivants :

- Améliorer l'accueil des primo-arrivants afin de faciliter leur installation et leur participation à la vie à Huy ;
- Favoriser l'expression publique des communautés de migrants établies dans la ville et alentours ;
- Favoriser la connaissance mutuelle et les relations entre les multiples cultures qui habitent la ville.

Au cours de ses premières années d'existence, HEM ! a reçu le soutien de la Ville de Huy, du Centre culturel, du Plan de cohésion sociale, de la fondation Roi Baudouin et de la Région Wallonne. Dès le départ, l'action de la plateforme s'est concentrée sur la célébration de la Journée internationale des migrants qui constitue désormais une date clé pour HEM !

Ainsi, en 2012, une vingtaine d'habitants et de travailleurs sociaux se réunissait autour d'une table ronde intitulée « Les institutions de Huy et la diversité : ce qui nous mobilise ». Il s'agissait d'une première étape publique de la recherche entamée en septembre 2012. En 2013, HEM ! organisait une action de sensibilisation à la richesse de la diversité sur le marché de Huy, ainsi qu'une deuxième table ronde sur le thème « Les habitants de Huy et la diversité, ce qui nous rassemble ». Enfin, début 2014, trois matinées de « Formation à l'accueil des migrants » constituaient une troisième étape de l'initiative, l'occasion de rassembler une nouvelle fois des travailleurs et habitants désormais au fait de la recherche et afin de réfléchir à des projets communs.

### **Constats au départ de l'initiative**

En 2011, une trentaine de personnes, travailleurs sociaux, directeurs d'école, échevins et habitants participent à un débat proposé par HEM ! avec le concours du Réseau wallon de Lutte contre la pauvreté. Les problématiques et questionnements évoqués sont la ghettoïsation de Statte (rive gauche) qui compte 5 % de la population hutoise, mais qui est habitée pour moitié par des immigrés ; le sentiment que certaines communautés vivent repliées sur elles-mêmes ; l'incompréhension des autochtones face aux mariages intracommunautaires ; la diversité considérée surtout comme une difficulté (on pointe des bagarres) ; un sentiment de peur et d'injustice accru par la crise économique surtout chez les moins démunis... Les personnes d'origine étrangère, quant à elles, se sentent invisibles dans l'espace public, victimes d'amalgames ; quand il y a emploi, on leur propose systématiquement des postes non qualifiés sans tenir compte de leurs acquis. Le processus d'intégration est difficile notamment pour les enfants issus de l'immigration ; les questionnements identitaires sont complexes.

Pourtant les aspects positifs de la diversité à Huy sont aussi multiples : une dizaine de candidats d'origine étrangère aux élections communales ; une trentaine de restaurants de cuisines du monde ; des associations, des clubs sportifs, des magasins d'alimentation, une chorale africaine, des jumelages, des initiatives populaires comme le repas multiculturel annuel de la Croix Rouge... Une partie des migrants sont attirés par la qualité des écoles de l'entité (agriculture, arts).

### **Résultats de la recherche-action**

Au départ de ces constats, le processus mis en place souhaite approfondir les tenants et les aboutissants des sentiments et faits éprouvés. Il permet d'interviewer les responsables d'une trentaine d'associations et institutions, ainsi qu'une cinquantaine d'habitants. Il permet aussi, comme précisé plus haut, l'organisation de séances de validation des observations et de réflexion commune. Parallèlement, une documentation est assemblée sur ville et sa population, ses structures, ses quartiers, ses problématiques ; une liste de personnes ressources est identifiée. De nombreuses institutions entendent parler de l'initiative HEM ! et y contribuent.

La ville de Huy compte plus de 21 000 habitants de 109 nationalités différentes. Le taux d'étrangers est de 8 % et on peut estimer à près de 10 % les citoyens hutois ayant acquis la nationalité belge. En d'autres termes, en comptabilisant toutes les personnes issues de l'immigration, cela représente près d'une personne sur six à Huy ; à l'échelon de la Belgique, cette proportion est d'une personne sur quatre. Au niveau des provenances, l'Europe est le continent le plus représenté (forte présence d'Italiens et de Français), même si la proportion de la population issue de l'UE est en baisse. Le cas des Italiens est lié à la présence naguère des aciéries, nombre de Français travaillent quant à eux à la centrale nucléaire de Tihange. En lien avec l'élargissement de l'UE, le nombre de personnes issues des pays de l'Est est en augmentation. On constate que le nombre de personnes issues de l'Europe hors UE a plus que doublé depuis 2003 : la proportion de ce groupe parmi les étrangers de Huy est passée de 22 % à 32 % en dix ans. Les origines les plus représentées sont la Serbie, le Monténégro, la Macédoine, l'Albanie, le Kosovo et la Bosnie. La majorité de ces personnes sont albanophones. L'Afrique est le deuxième continent le plus représenté à Huy avec 20 % de la population étrangère locale.

## Les professionnels

Les entretiens avec des représentants de 26 associations et institutions de Huy (écoles, services sociaux, associations diverses...), en automne 2012, ont montré que le public étranger est perçu comme très présent dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle et de l'aide urgente. Les structures dédiées à la culture, par contre, le rencontrent très peu. Dans les écoles, on constate de fortes disparités : certaines écoles n'accueillent pratiquement pas d'étrangers, d'autres beaucoup. De manière générale, si la perception de ces populations dans les services rencontrés est positive, mais la diversité est ressentie comme un défi. Certaines structures se refusent de différencier leurs services selon les populations par souci d'équité. Si plusieurs institutions rencontrées souhaitent développer une approche spécifique des groupes issus de l'immigration, de plus en plus nombreux dans l'entité, leurs moyens pour y parvenir semblent limités. On témoigne de beaucoup de débrouillardise : la femme de ménage qui sert d'interprète pour rendre possible la communication avec certains usagers. Certaines associations expriment des besoins d'éclairage culturel, mais aussi de méthodologie, entre autres dans le domaine du français langue étrangère. Des besoins de réseautage également sont exprimés pour mieux connaître les professionnels qui travaillent sur des problématiques connexes, comme en matière de droit des étrangers. Le bilan de ces entretiens est globalement positif : la ville bénéficie d'un riche panel d'associations dont le personnel est motivé. Ces associations et institutions semblent cependant manquer de liens entre elles et d'outils spécifiques pour l'accueil des personnes étrangères.

Le 18 décembre 2012, les acteurs sollicités furent réunis au Centre culturel de Huy afin de débattre et de valider les résultats de la première partie de l'observation. On pointe l'idée selon laquelle les migrants et leurs associations sont des ressources pas assez valorisées par les services. La dimension participative de l'action socioculturelle gagnerait à être amplifiée. Il en va de même de la transversalité et des partenariats entre services et associations, par exemple en constituant des groupes de travail thématiques (français langue étrangère...) réunissant les forces vives locales (service d'écrivains publics, bibliothèques, structures de formation d'adultes, plateforme alpha...). D'autres acteurs encore sont désignés, comme les commerçants, dont le dynamisme peut également profiter au champ socioculturel. Il semble que l'on doive tenir compte de la situation excentrée de Huy par rapport à des centres mieux outillés comme Liège ou Namur. Notamment, il n'y a pas de classes passerelles dans les écoles de Huy parce qu'il n'y a pas de centre d'accueil de réfugiés proche de la localité. Les écoles doivent donc s'organiser autrement et développer des partenariats avec le tissu socioculturel et associatif. Autre problème : les hommes sont absents des cours de français et des animations socioculturelles en général ; pourquoi ne pas penser à jumeler cours de français et stages en entreprises ? ou placer la formation professionnelle dans la bibliothèque ? Un meilleur usage des nouvelles technologies de l'information, ainsi que de la presse locale, peut aussi être bénéfique.

## Les habitants

À partir de janvier 2013, la plateforme a rencontré diverses personnes de la population de Huy quelque soit leurs origine, quartier et groupe d'âge. Il ne s'agissait pas d'étudier un problème particulier, mais bien leur vécu de la diversité et leurs ressources culturelles. Ont

été interviewés une vingtaine de personnes, des hommes et des femmes, issues des nationalités les plus représentées à Huy : Albanais, Macédoniens, Kosovars, Serbes, Russes, Congolais, Français, Marocains, Algériens, Camerounais, Chinois..., ainsi qu'une douzaine de personnes issues des communautés les moins représentées : Ukrainiens, Portugais, Tibétains, Vietnamiens... Enfin, une dizaine de personnes d'origine belge, résidents hutois de longue date. L'équipe de recherche a mené des entretiens en français, albanais, russe, arabe et anglais. Une grande majorité de ces personnes rencontrées est arrivée en Belgique (et directement à Huy) il y a 5 à 10 ans, beaucoup par mariage ou par regroupement familial. Les personnes interviewées critiquent rarement l'accueil qu'elles ont reçu. Les femmes témoignent cependant d'un isolement difficile à vivre : « *Huy est un village où tout se sait très vite, du coup les gens sont méfiants et peu sincères.* » L'accueil varie également dans le temps : les plus anciens parlent du racisme envers les Italiens et les Espagnols, de l'absence d'institutions pour les aider à s'intégrer. Pour eux, les nouveaux étrangers ont plus de chance. Si dans les années 80-90 l'accueil est ressenti comme bon, certains disent qu'il se dégrade parce que « *les rancœurs intercommunautaires s'accumulent* ». Certains, parlent de leurs voisins belges ou non qui les aident à s'intégrer dans la vie locale, à apprendre la langue... : « *plus on a de compatriotes dans le coin, plus on a de l'aide pour trouver des infos, du travail...* » La plupart des étrangers sont passés par la commune, le CPAS ou le FOREM : ce sont à peu près les seules institutions visitées. Peu de commentaires si ce n'est que le service est parfois lent et que tout dépend des personnes : « *j'ai eu deux assistantes sociales : une qui parlait lentement et répétait tout quand je ne comprenais pas et une autre qui parlait toujours trop vite.* »

Outre la nostalgie du pays, des proches, une des difficultés est de parvenir à comprendre les codes locaux : « *un jour j'ai compris que je pouvais dire bonjour, que c'était bien pour moi, et que quand je recevais un salut je me sentais faire partie de la ville.* » Certains, très volontaires, cherchent à connaître la ville, ses institutions, son histoire, visitent le musée, le Fort... mais ce n'est pas à la portée de tout le monde. Plus on est jeune et cultivé, plus la culture est proche de celle du pays d'accueil, plus le parcours est simple. La plupart peinent sur l'apprentissage du français, surtout les moins scolarisés. Et « *l'anglais n'aide pas* », remarque une personne anglophone : « *en ville, dans les commerces, personne ne le comprend* ». Bref, il faut du temps pour trouver sa place. Parfois, plusieurs générations. Le lien au territoire abandonné donne lieu à un double espace d'appartenance. C'est le destin des diasporas. Parfois, ça empêche d'être « local ». La population locale a du mal à comprendre ce qui apparaît comme une hésitation à s'investir en Belgique. Enfin, pour tous la Belgique n'est pas tout à fait l'éden escompté : diplômes et expérience professionnelle non reconnus, peu de travail disponible, logements chers, impôts élevés, des élans de rejet... Les immigrés non UE sont installés dans différents quartiers de la ville, mais on observe une concentration rive gauche. Peu de lieux publics favorisent le brassage des populations : les écoles, les cours de français, les commerces le terrain de foot, certaines associations d'entraide et églises... On souhaiterait investir les lieux non usités et les (nombreuses) compétences (variées) non encore valorisées des migrants, ainsi que parler à plus de Belges... Bref, plus de reconnaissance professionnelle et plus de participation sociale.

Le 19 décembre 2013 les invités désormais habituels de HEM ! élargis à un large panel d'associations, d'institutions et de décideurs locaux furent à débattre et à valider les résultats de la seconde partie de l'étude. L'expérience de la plateforme hutoise fut également comparée à celle de l'association Génération Espoir d'Ottignies. Il en ressort notamment un besoin de « lieux sas », de points de proximité où l'on ose poser des questions, où l'on peut recevoir des informations sur la vie en Belgique. Le CPAS, le FOREM et autres institutions qui font un travail important, n'en gardent pas moins un rapport d'autorité avec l'utilisateur. Dora dorès, membre de HEM !, ou Génération Espoir fonctionnent, en revanche, dans un rapport symétrique, en tant que lieu d'accueil et de transmission d'informations. On doit imaginer un lieu accessible, chaleureux, sensible aux diversités dans la maîtrise de la langue française et capable d'orienter le demandeur vers les bonnes adresses. Une coordination ou une maison d'associations pourrait remplir une telle fonction.



### Une formation en guise de transition vers l'action collective

La formation proposée par Huy Espace Migrants à l'ensemble des intervenants hutois en février 2014 consiste à précisément à expérimenter un espace de travail collectif pour définir des axes d'actions à mener ensemble en 2014-2015. Il s'agit d'un processus d'application des résultats d'observations validées par les acteurs locaux. Plus d'une vingtaine (dont plusieurs suivant la recherche-action depuis ses débuts) ont pris part à cette initiative de trois jours, dans les locaux du Centre culturel d'Huy.

- Première journée : contextualisation de la présence des migrants dans le pays et la région ; représentations de la population, question du racisme ; services mis en place en Belgique et dans la région ; évolution de la population migrante et perspectives d'avenir.
- Deuxième journée : processus de stigmatisation ; notion de « choc des cultures » ; obstacles à la prise en compte des besoins des migrants ; passage de la multiculturalité à l'interculturalité ; quelques outils pédagogiques ; réflexions sur base de « cas critiques ».
- Troisième journée : projets rassembleurs à l'échelle locale pour (1) améliorer l'accueil, (2) valoriser les apports des migrants, (3) contourner les obstacles d'ordre culturel, philosophique, économique, psychologique.

Les pistes qui sont issues de ces journées constitueront la base du travail de HEM ! à partir de la rentrée 2014. Les liens pour les activer ont été créés durant la recherche-action ; reste à organiser la suite de la marche, ensemble, en hiérarchisant les idées par ordre d'urgence. *Aussi, « embrasser les difficultés rencontrées par les migrants en termes d'emploi et de valorisation des compétences dans le cadre d'actions pour améliorer la qualité de vie de tous les Hutois » est une vision qui peut servir d'espace pivot pour, par exemple :*

- Renforcer l'emploi et le dynamisme économique de la ville à travers des projets axés vers le tourisme, les événements culturels ou de type « salon », l'internationalisation du commerce local en lien avec les compétences et les pays d'origine des migrants...
- Tenter d'élargir l'accès aux structures culturelles comme lieux de brassage et de participation sociale, notamment pour servir la construction collective de valeurs spirituelles et de solidarité (le bien commun) au sein de la localité, au-delà des diversités de sa population.
- Identifier les besoins des personnes âgées, des jeunes parents, des femmes, des personnes sans emploi, des enfants et des jeunes, des primo-arrivants et des demandeurs d'asile et d'autres catégories vulnérables de la population afin proposer des aides de proximité en partant des ressources et réseaux existants, et, notamment, de l'expérience de certains immigrés et de leurs associations.

La démarche a également permis d'identifier les acteurs phares de Huy et environs à impliquer davantage : le Plan de cohésion sociale, certains services de la commune et du CPAS, des structures culturelles, les écoles, les centres de formation et de recherche d'emploi, les PME locales, les clubs service et les clubs de sport. Bref, autant de femmes et d'hommes, de jeunes et d'adultes non quelque soient leurs origines et durées de vie à Huy. Les mettre ensemble sur base volontaire dans le but de valoriser le local semble être un début envisageable afin d'identifier les enjeux et les intérêts communs. Il faudra, ensuite, investir les mêmes espaces sociaux et de créer des complémentarités dans la souplesse, faciliter et pérenniser les échanges, célébrer les réussites mêmes modestes, et faire triompher le plaisir d'être et d'agir ensemble sur la peur de l'autre. Enfin, faire savoir ce savoir-faire via les médias afin d'élargir le nombre des participants volontaires. La négociation et la médiation sur base d'intérêts réciproques (donner et recevoir gagnant/gagnant) apparaissent enfin comme une piste méthodologique plus utile qu'un travail de persuasion uniquement axé sur les valeurs morales.



# *L'association Génération Espoir d'Ottignies*

*Nathalie Melis et Altay Manço*

**Cela fait quinze ans que Génération Espoir existe sur le territoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ses responsables, notamment des femmes d'origine marocaine, sont des acteurs sociaux qui ont toujours voulu trouver un sens à leur présence en Belgique et une place utile dans la société d'accueil, à la hauteur de leurs compétences d'entrepreneuses d'actions sociales et culturelles.**

Il s'agit, au départ, de s'aider les uns les autres issus de l'immigration et, notamment, les familles dont les enfants sont aux prises avec des difficultés scolaires. Une association est enfin créée.

Aujourd'hui Génération Espoir est reconnue et hébergée par le pouvoir communal. Elle emploie quatre personnes belges et d'origine étrangère. L'association est aussi agréée par la Région wallonne comme initiative locale de développement social.

Elle propose une école de devoirs (qui comprend aussi l'accompagnement des jeunes en matière d'identité et de sens), un service d'accompagnement au parcours d'intégration des primo-arrivants, des groupes de travail sur l'interculturalité, la diversité et le vivre ensemble, des cours d'alphabétisation et de français langue étrangère, dans plusieurs des quartiers populaires de la ville. Elle propose, notamment aux femmes primo-arrivantes, d'oser faire le premier pas et de sortir de chez elles pour décider de leur avenir et participer aux réflexions utiles, entre autres, sur l'amélioration de l'intégration des personnes d'origine étrangère.

L'association est aussi un des partenaires actifs du Plan de cohésion sociale d'Ottignies.

Le diagnostic local y rappelle le cas de nombreuses autres communes de Wallonie :

- Les travailleurs d'origine étrangère sont souvent poussés par le marché du travail vers de petits emplois de service, peu lucratifs ;
- Les étrangers sont souvent poussés par le marché du logement dans des cités ou des quartiers moins favorisés ;
- Les collectivités locales soignent l'environnement du centre-ville, mais moins celui des quartiers excentrés ;
- Il existe des concentrations de jeunes issus de l'immigration dans certaines écoles ;

- On parle de difficultés intercommunautaires, d'animosité entre publics précarisés ;
- Les femmes se mobilisent en général plus que les hommes...

On constate, par ailleurs, qu'à Ottignies, il manque de la diversité dans les institutions, au sein de l'administration communale ou des centres culturels, au sein du CPAS... Or, le vivre ensemble passe par le travailler ensemble.

Il est donc important tant pour une association comme Génération Espoir que le PCS d'aller à la rencontre des habitants, des institutions et des responsables politiques. Mais cela prend un temps certain qui n'est pas souvent disponible. Beaucoup de freins ralentissent ce travail de réseautage indispensable, y compris des questions de préférences personnelles, dans des localités de petite taille, où tout se sait très vite.

La solution est donc de travailler le contact à long terme avec les institutions et les habitants, autour de la question du bien-être de chacun. La commune met ainsi en à disposition de chaque quartier un local (maison de quartier) permettant à la population d'échanger et de construire des projets ou de partager des expériences de vie. Ces espaces sont animés, entre autres par GE.

L'expérience montre que le travail en réseau et le partenariat sont des processus plus efficaces à moyen terme que la course effrénée aux subsides. La possibilité existe de mutualiser les ressources. Toutefois, la concurrence est présente et est à gérer : dans les maisons de quartier, les maisons de jeunes et autres structures, ce sont les communautés les plus dynamiques qui s'approprient les lieux et les autres n'osent plus s'en approcher, et ressentent de l'injustice. Il s'agit d'arbitrer activement ce type de faits et d'agir de manière préventive, auprès des uns et des autres... Génération Espoir est certainement une association dont l'expérience est à suivre par bien des structures, ailleurs dans le pays.





# *Cibler les quartiers populaires bruxellois : résistances et changements*

*Muriel Sacco*

**Le discours occulte parfois certaines dimensions de la réalité ou certains objectifs politiques. Cet état de fait n'est pas toujours conscient, mais il revient à l'analyse de relever ces non-dits politiques. L'objectif de cet article consiste à comprendre comment les personnes issues de l'immigration sont ciblées dans les politiques socio-urbaines depuis les années 1990 à Bruxelles.**

## **Quartiers populaires et immigrés à Bruxelles**

Depuis la Seconde Guerre mondiale, les quartiers populaires bruxellois, principalement situés dans la zone centrale et péricentrale de la capitale, étaient majoritairement peuplés de personnes issues de l'immigration. Dans le cadre d'une vision fonctionnaliste de la ville, à savoir la séparation des fonctions résidentielles, industrielles, administratives et de consommation, les zones centrales devaient être peuplées de tours dédiées aux activités financières et administratives. Ainsi, les quartiers populaires centraux étaient voués à la destruction, comme l'illustre l'histoire du Quartier Nord à Bruxelles. Les destructions programmées visant à transformer la zone centrale de Bruxelles à l'image de Manhattan furent ralenties par la crise économique des années 1970. Toutefois, ces quartiers furent investis par des populations immigrées en raison du faible coût des logements. Voués à la disparition, ces quartiers faisaient l'objet d'un désinvestissement et d'un abandon politique d'autant plus qu'ils étaient peuplés de personnes d'origine étrangère. Les travaux d'Andrea Rea, dans les années 1990, expliquent que du racisme politique et institutionnel y était à l'œuvre depuis les années 1960. Le discours politique dominant, des années 1970 au début des années 1990, liait les problèmes de ces quartiers à la forte concentration de personnes étrangères et issues de l'immigration. Les uns soulignaient les ravages de l'absence de traitement politique de cette frange de la population et d'une immigration considérée comme temporaire, ce qui a contribué à la formation de ghettos dans les quartiers populaires et d'un sentiment d'exclusion au sein de cette population. Les autres considéraient leur seule présence comme vecteur de problèmes, surfant ainsi sur un racisme ambiant à l'échelle locale caractérisant les partis traditionnels jusqu'au milieu des années 1990. Les étrangers étaient ainsi associés à des problèmes de sécurité et de dépenses sociales trop importantes par une grande partie du personnel des partis politiques traditionnels. Une partie des mandataires communaux dénonçait également la faiblesse et le laxisme de la politique nationale en la matière. D'ailleurs, la loi du 28 juin 1984, dite loi Gol, donnait la possibilité de réduire le nombre d'étrangers non communautaires, en leur interdisant de séjourner ou de s'établir dans certaines communes, lorsque l'accroissement de la population étrangère nuisait à l'intérêt public. Plusieurs communes bruxelloises – Anderlecht, Forest, Molenbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse et Schaerbeek – ont utilisé cette mesure. Ces mesures ont contribué à alimenter autant un sentiment d'insécurité, que l'idée d'un seuil critique au-delà duquel la présence d'étrangers produit des problèmes sociaux et les représentations négatives à l'égard des immigrés, du racisme politique et institutionnel. En outre, durant les années 1980, l'insécurité et la présence des immigrés étaient au centre des campagnes électorales communales. Ainsi, au début des années 1990, le personnel communal, dans sa majorité, était assez peu favorable à des mesures en faveur des personnes issues de l'immigration.

## **Réinvestissement des quartiers centraux**

La conjonction du renouvellement de la vision urbaine à l'échelle européenne instituant la ville comme lieu de production de richesses pour elle-même et non plus comme outil de production de richesses à redistribuer sur le territoire national, la revalorisation du patrimoine architectural et du mode de vie citoyen ont contribué au déclin de l'image fonctionnaliste de la ville, ainsi qu'à l'introduction de politiques de rénovation des parties centrales des cités européennes et nord-américaines. Ainsi, à Bruxelles, des politiques impulsées par les niveaux régional et fédéral telles que les Contrats de quartiers, la Politique Fédérale des Grandes Villes et les programmes européens Urban, Objectif 2 et Urban II ont contribué à changer l'environnement physique des zones centrales. Ces politiques naissent dans un contexte particulier à Bruxelles. D'une part, elles permettent à la nouvelle institution régionale de visibiliser son action. D'autre part, les quartiers ciblés sont menacés par des émeutes urbaines, similaires à celles à l'œuvre dans les banlieues françaises à la même époque. Ces politiques présentent ainsi un triple enjeu à Bruxelles : améliorer l'environnement urbain, lutter contre la pauvreté et, plus implicitement, pacifier ces quartiers.

Sur le plan institutionnel, ces politiques rompent avec les modes d'intervention publique traditionnellement sectorialisés et d'accès universel. En effet, elles sont sélectives, territorialisées, plurisectorielles et visent à produire une forte mobilisation locale dans les zones ciblées à travers les outils de la démocratie locale tels que les procédures participatives. Malgré un discours politique ne mentionnant pas les immigrés, ces populations sont ciblées par ces politiques publiques : en ciblant les zones centrales, on cible indirectement les habitants. À ce titre, ces nouvelles politiques publiques agissent partiellement comme des politiques d'intégration des immigrés. Toutefois, la légitimité de cette intervention publique ne va pas de soi ni au niveau fédéral ou régional, ni au niveau communal.

Au début des années 1990, la volonté était de cibler une catégorie générale de la population, les personnes défavorisées, afin de ne pas attiser la jalousie des électeurs belges susceptibles d'être séduits par les thèses d'une extrême droite affirmant que toutes les politiques sociales étaient destinées aux immigrés et de récupérer ces électeurs perdus.

Le contenu entériné par le législateur indique à la fois la force et la persistance de cet imaginaire politique plutôt hostile aux immigrés et la volonté de ne pas heurter l'électorat. En effet, ces nouvelles politiques publiques permettent la construction de nouveaux équipements collectifs, la rénovation et l'animation des espaces publics, la rénovation et la construction de logements, la création d'espaces consultatifs ou encore le financement d'activités socioculturelles et d'insertion socioprofessionnelle. Elles agissent comme des mécanismes de compensation sociale pour les populations résidant dans ces quartiers.

Le référentiel en vigueur dans les politiques publiques ciblant les personnes d'origine étrangère résidant en Belgique francophone est inspiré par la conception républicaine de la citoyenneté. Ainsi, ces populations sont traitées à travers des catégories plus générales de la précarité et du territoire. La catégorie des personnes défavorisées et des quartiers dégradés permet ainsi d'inclure les Belges et les étrangers.

Par conséquent, les catégories d'intervention de l'action publique vont s'adapter aux contraintes de l'imaginaire politique. Ainsi, le changement est graduel, mais sensible. La territorialisation de ces politiques publiques va permettre de cibler des populations sans les nommer et autoriser des institutions qui n'en ont pas la compétence, telles que les communes et la Région de Bruxelles-Capitale, à agir sur la question ethnique.

Les politiques publiques n'opèrent jamais en rupture nette avec le passé. Des éléments nouveaux s'articulent à des éléments existants, et ce y compris en matière de politiques d'intégration des immigrés. Les politiques publiques ne prennent pas place dans un contexte vierge.

Si, dans les années 90, les niveaux supracommunaux mettaient des moyens importants pour intervenir dans les quartiers populaires bruxellois, ces politiques ne faisaient pas l'unanimité dans les institutions communales et ce, d'autant qu'elles n'émanaient pas d'une demande formulée par les communes bruxelloises. Si les communes demandaient des moyens supplémentaires, ce n'était pas pour intervenir dans ces quartiers. Exprimant leur désintérêt à l'égard de ces nouvelles politiques publiques, les acteurs communaux n'ont pas pleinement collaboré pour que les objectifs de ces politiques soient rencontrés. Ces quartiers populaires et dégradés ne faisaient pas partie des priorités communales. Plus exactement, le public cible, majoritairement des personnes d'origine étrangère, n'intéressait pas le personnel politique et administratif communal. D'une part, le racisme institutionnel était encore à l'œuvre à l'échelon communal dans la plupart des partis traditionnels, de gauche comme de droite. D'autre part, ce public cible ne présentait pas d'intérêt électoral pour le personnel, car il ne détenait pas de droit de vote. Ainsi, une certaine inertie d'action des autorités communales était à l'œuvre dans la mise en place de ces politiques de rénovation urbaine.

Les résistances exprimées par les acteurs communaux lors de l'introduction de ces politiques publiques montrent que les mentalités n'ont pas évolué d'un seul coup. Les mentalités et des représentations des acteurs engagés autant dans la définition que dans la mise en œuvre des politiques publiques constituent un élément important pour leur réussite. Les acteurs de la mise en œuvre ne sont pas de simples exécutants, ils possèdent des marges de manœuvre. En l'occurrence, les acteurs communaux pouvaient agir sur la collaboration entre différents services, mais aussi sur les délais de mise en œuvre des projets financés par ces politiques publiques. Il ressort qu'il ne suffit pas de légiférer pour qu'une politique publique soit effective, il faut un certain degré de consentement et d'adhésion aux principes et objectifs de la part des acteurs de la mise en œuvre des politiques publiques.

Après plusieurs années, les politiques de rénovation urbaine ont commencé à rencontrer les objectifs pour lesquels elles ont été créées. Plusieurs éléments peuvent contribuer à expliquer ce changement de comportement des acteurs communaux qui doit être essentiellement attribué à l'évolution des mentalités et des intérêts. D'une part, il y a le renouvellement du personnel politique et administratif communal par le phénomène naturel des départs à la retraite. D'autre part, il y a une certaine évolution des représentations et intérêts des élites administratives et politiques dans ce domaine. Trois éléments ont contribué à produire cette évolution. D'un côté, l'assouplissement des conditions d'octroi de la nationalité belge a permis à un nombre important d'habitants de ces quartiers de devenir belge. D'un autre côté, l'octroi du droit de vote aux étrangers aux élections communales a joué un rôle. Enfin, le renouvellement du personnel politique communal s'est également accompagné de l'entrée en politique de personnes nouvellement devenues belges. Les politiques de rénovation urbaine ne produisent pas à elles seules une évolution des mentalités, elles se sont conjuguées avec une transformation du corps électoral, donc du système politico-institutionnel.



### **Personnes issues de l'immigration dans les dispositifs participatifs**

Il est possible d'envisager le rôle des personnes issues de l'immigration dans les politiques de rénovation urbaine bruxelloises dans la mesure où ces politiques comportent des dispositifs de participation réservés aux habitants et acteurs de ces quartiers. L'analyse du fonctionnement de ces dispositifs participatifs montre que le paradigme dominant les politiques d'intégration des migrants et de lutte contre la pauvreté dans les quartiers défavorisés se marque également dans les pratiques participatives associées à ces nouvelles politiques publiques. En outre, ce paradigme républicain se conjugue avec la faible ouverture des processus décisionnels pour expliquer le faible poids des populations d'origine étrangère dans la définition des projets financés par ces politiques de rénovation urbaine. D'une part, le personnel politique et administratif communal ne comprend pas toujours l'utilité de ces dispositifs et ne maîtrise pas leurs ressorts, ce qui conduit parfois à produire de véritables freins à la participation. D'autre part, les habitants et les associations ne maîtrisent pas toujours les codes sociaux de l'interaction avec les acteurs politiques et administratifs.

Dans un contexte peu favorable à la participation, la présence des associations de migrants demeure faible alors que dans ces quartiers de nombreuses associations représentant ou sont impulsées par des personnes issues de l'immigration. Il ressort que des contraintes et des filtres supplémentaires se sont ajoutés aux limites et résistances à cette participation de la part des agents de la mise en œuvre des dispositifs participatifs. Il convient à nouveau de pointer l'impact des mentalités des acteurs de la mise en œuvre de ces politiques publiques pour expliquer ce paradoxe.

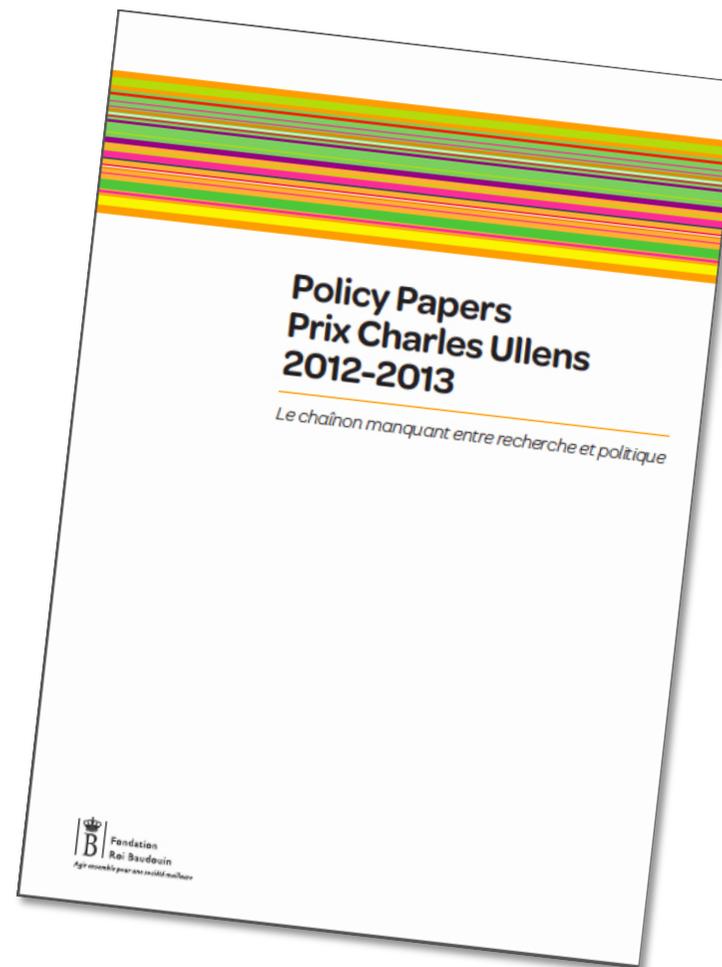
Bien que les chefs de projet et les bureaux d'études soient conscients de la nécessité d'encourager la présence des acteurs associatifs, la participation de ces associations de migrants est souvent considérée comme comportant un risque de « ghettoïsation ethnique » ou de « repli identitaire ». Les acteurs associent l'homogénéité ethnique au risque d'enfermement et l'hétérogénéité ethnique à la mixité sociale. C'est pourquoi ils ne considèrent pas les associations de migrants comme des interlocuteurs potentiels.

Les associations ethniques ne sont ni pensées comme étant une voie d'émancipation et de participation à la vie de la société d'accueil, comme ça peut être le cas pour les résidents de ces quartiers investis dans des associations dites généralistes, ni comme un mode de régulation de la communauté ethnique ou un lien entre les autorités locales et ces communautés.

La crainte d'un repli identitaire ressemble à une forme de discrimination et de racisme. Cette représentation négative des associations ethniques est alimentée par le paradigme dominant ces politiques publiques. De plus, le recours à certaines catégories d'experts, tels que les ingénieurs, les architectes ou les urbanistes qui ont une faible connaissance des enjeux et des dynamiques sociales à l'œuvre, contribue à reproduire ce préjugé et non à le limiter.

Pourtant, cette représentation est en contradiction avec les pratiques de recrutement des travailleurs sociaux et des agents amenés à réguler l'espace public de ces nouvelles politiques socio-urbaines. Ainsi, une partie d'entre eux est recrutée pour son origine ethnique afin de favoriser la participation des jeunes ou encore de susciter moins de résistance et d'atténuer les tensions avec ce jeune public, activant ainsi une perspective de médiation. Ainsi, l'ethnicité des habitants est implicitement reconnue.

Enfin, il faut ajouter un dernier élément pour comprendre la faible participation des personnes d'origine étrangère et des associations les représentant. Il s'agit de la faible formalisation de l'expertise sur leur communauté, c'est-à-dire que leurs représentants ne formulent que très peu de diagnostics sur la situation sociale, économique ou matérielle de leur communauté dans le quartier. La possession d'une telle expertise pourrait être une ressource intéressante pour les acteurs publics intervenant dans ces quartiers, car elle constitue une source de savoir supplémentaire, et souvent méconnue, pour comprendre les dynamiques sociales de ces localités et agir pour une plus grande cohésion sociale. Les pouvoirs publics devraient donc encourager la constitution d'une telle expertise.



### **La thèse de Muriel Sacco a reçu le prix Ullens 2013**

*Lutter contre la dualisation sociospatiale dans les quartiers défavorisés de Bruxelles et Montréal. Changements et convergences des politiques publiques à l'épreuve des logiques d'acteurs et des dynamiques institutionnelles,*  
Université libre de Bruxelles, Faculté des Sciences sociales et politiques,  
Département de Science politique, 2012



***Travailler ensemble pour un meilleur  
accueil des primo-arrivants :***

***la CASS***

*Altay Manço*

**Schaerbeek est la deuxième commune la plus peuplée de la région de Bruxelles Capitale où s'inscrivent, chaque année, quelque 3 000 primo-arrivants (PA). La question de l'accueil de cette population spécifique a donc fait écho au sein des institutions sociales et associatives. Sous la houlette de l'IRFAM, un groupe de travail (GT) de la CASS (Coordination de l'Action Sociale de Schaerbeek facilitée par Eric Semal) composé de travailleurs du secteur public et du secteur privé, d'initiatives néerlandophones et francophones, tous ancrés à Schaerbeek, mais qui s'adressant à un public en mouvance constante, s'est lancé, dès 2011, dans un travail de recherche-action afin, notamment, de réfléchir à la pertinence des services offerts au regard des besoins et d'adapter ces actions et/ou de créer des nouvelles collaborations.**

### Résultats d'enquête

Parmi les hypothèses de départ, nous en retrouvons deux qui concernent le travail en réseau et la transversalité des actions locales. Pourtant, l'accompagnement des primo-arrivants met en évidence le cloisonnement des services. Les associations/organisations ne se connaissent pas assez entre elles pour savoir où orienter utilement les PA.

Dans les résultats de la recherche menée auprès de 30 PA et de 30 professionnels du social, l'équilibre entre structures d'accueil centrales et parallèles est toutefois pointé : le CPAS est un maillon essentiel de l'accueil des PA d'autant plus que la période de crise économique voit diminuer les moyens des familles PA et ceux des structures associatives.

La qualité de l'accueil reçue au sein des associations semble cependant plus appréciée des PA que celle des institutions tels le CPAS et la commune, où les délais d'attente pour certains PA se vivent comme des violences institutionnelles.

Pour les PA, les secteurs qui semblent les plus complexes sont ceux de l'emploi, du logement et de la santé, même s'il est vrai que ce dernier a multiplié les outils à l'adresse des personnes vulnérables.

Une des propositions initiales du groupe de travail fut d'ailleurs de produire un « *welcome pack* ». En contrepartie, les résultats des interviews menées auprès des publics des structures partenaires montrent que ce qui prime pour les PA, c'est la relation de confiance, le rapport de qualité qui peut être établi avec un professionnel censé détenir l'information appropriée, l'outil adéquat, les relais pertinents, face aux questions qui lui sont posées. Les PA interrogés ont tous opté pour une information donnée de personne à personne dans le cadre d'un entretien (idéalement avec l'aide d'un interprète lorsque la personne est nouvellement arrivée en Belgique), ou lors d'une séance d'information collective.

Il résulte aussi de l'enquête un besoin d'un accompagnement social spécifique. Les structures généralistes pour tous et spécialistes des PA apparaissent ainsi comme complémentaires et il s'agit donc de mettre en réseau ces divers acteurs ce qui permet aussi aux PA de connaître différents lieux, institutions, personnes et donc de brasser différentes réalités, expériences, contacts...

Autre enjeu important dans l'accueil des PA est de leur offrir des perspectives d'avenir. Dès lors, un des dangers serait de faire fi de leur présence et de ne rien leur proposer de spécifique en matière d'accueil. Une telle conduite pourrait nourrir un certain sentiment d'insécurité auprès de la population générale confrontée à des PA sans « futur ».

Il faut être particulièrement vigilant en cette période de crise aux restrictions budgétaires au sein des politiques sociales. Ces dernières peuvent avoir tendance à être orientées vers les primo-arrivants, considérés comme une « urgence problématique », au détriment d'autres publics, c'est-à-dire, les pauvres déjà présents dans la société, les jeunes de classes défavorisées, les personnes exclues issues des précédentes vagues de migrations... Les nombreux partenaires venus présenter leurs pratiques et analyses en GT relatent les tensions existant entre différents publics, cela dégénère parfois en tensions entre publics et organisations également. Ainsi, des membres du GT observent, notamment, une concurrence agressive entre populations en difficulté au sein de certains quartiers de Schaerbeek (rejets, violence, absence de solidarité).

Un autre constat négatif serait celui de l'hyperspécialisation non volontaire des professionnels, par injonction politique, alors que les PA, au contraire, sont en attente de liens de confiance, d'une information globale et d'une insertion générale. Les services devraient adopter de nouveaux calendriers, s'assouplir. L'arrivée en Belgique des PA ne peut, par exemple, pas être réglée en fonction de la date de démarrage des cours de langue ou de formation professionnelle... l'équivalence des diplômes doit pouvoir s'envisager tout au long de l'année. En Wallonie Bruxelles, elle n'est octroyée qu'une fois l'an à date fixe. Cela signifie que des certaines personnes peuvent perdre jusqu'à un an !

### Moyens de communication

Les partenaires ont listé des pistes pour améliorer leur travail en réseau. Parmi elles figurent plusieurs points sur les moyens de communication étant donné que l'information est une des conditions de l'intégration citoyenne. Dans le cas des PA, une information et un accompagnement adéquats permettent de mieux comprendre la société d'accueil et de développer des repères. Ces informations doivent couvrir tous les domaines auxquels ils sont confrontés et en particulier les champs de la scolarité et du logement pour lesquels des besoins sont identifiés. On pense que ces informations devraient être dispensées dans les langues d'origine si nécessaire.

Par ailleurs, l'expérience du centre néerlandophone BON dont le public croit d'année en année montre que les séminaires et cours d'orientation sociale ont leur succès. Un des effets indirects de ces cours n'est-il pas de permettre au PA de se rendre compte qu'il n'est pas seul et de se créer un réseau ?

Les acteurs rencontrés témoignent que les groupes multiculturels sont vecteurs d'une grande tolérance. Les personnes sont, en soi, le fruit d'un mélange de trajectoires, de catégories culturelles et sociales, un mélange qui, du reste, évolue, surtout en contexte d'immigration. La richesse de mixer les publics de divers horizons est partagée tant par les institutions que par les bénéficiaires. Fort de ce constat, BON, par exemple, a imaginé inclure des étudiants étrangers dans les groupes qui suivent le parcours d'intégration.

Aussi, une plus grande visibilité de l'offre, des services et des associations est à conseiller. De fait, la proactivité dans l'espace public de certaines associations (aller sur les marchés comme

font quelques associations néerlandophones ou issues de l'immigration) est une démarche appréciée.

## Pratiques professionnelles

Le GT, avant de commencer sa recherche, avait un a priori plutôt négatif sur le fait de « balloter » des PA de service en service, voire de les orienter vers des associations communautaires. Les enquêtes indiquent que cette « mobilité » permet une appropriation par les PA des démarches, des services, des lieux, etc. D'ailleurs, les PA interrogés sont plutôt positifs face aux institutions pour autant qu'ils aient l'impression d'être écoutés et que les services rencontrent leurs besoins. Dans la relation avec les PA, il est important de ne pas les victimiser, mais plutôt d'agir en termes de responsabilisation, de dons et de contre dons.

L'accompagnement et le suivi des PA exigent beaucoup de temps aux travailleurs sociaux (un renfort par des acteurs bénévoles ?). Il est souvent nécessaire d'accompagner physiquement les PA dans certaines de leurs démarches. Le temps qu'ils apprivoisent le système, s'orientent et se rassurent. Cet accompagnement doit être imaginé dans la durée, car l'intégration prend du temps. Les observations confirment que les échecs successifs, les difficultés à répétition, le sentiment de perdre son potentiel, la non-valorisation de la personne peuvent conduire les PA vers des difficultés importantes. Ceci souligne la dimension sociopsychologique des services d'accompagnement.

Si le lien de confiance entre le PA et la société d'accueil se construit dans la durée, il est primordial de diversifier la nature des lieux, des activités, les groupes où les PA sont accueillis et les profils des personnels (assistants sociaux, médecins, formateurs, d'âge, de sexe, d'origines diverses) qui les accueillent de façon à offrir une diversité de possibilités d'accrochage à la société d'accueil tout comme il faut diversifier et multiplier les canaux d'information.

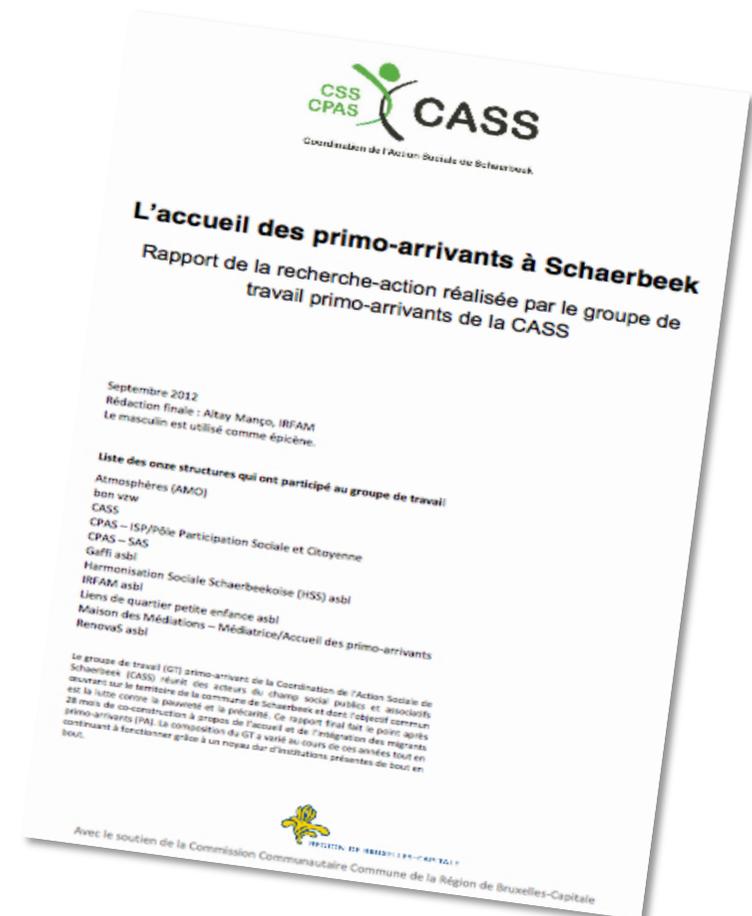
Il est donc important de maintenir des espaces de parole : d'abord, pour permettre aux personnes « d'arriver », de s'acclimater et, ensuite, pour s'organiser et créer des réseaux. La richesse induite par la diversité des pratiques est importante : il ne devrait pas y avoir une seule forme de parcours d'intégration - la diversité offre une davantage d'adaptabilité et une meilleure d'adéquation aux besoins forcément diversifiés des usagers. Ainsi, une partie des PA apprécie être en contact avec des associations/personnes de son origine, une partie non. Diversifier les publics et les réseaux permet ainsi de mieux intégrer les PA. En créant, des groupes hétérogènes, qui reflètent davantage la société, on garantit une meilleure intégration.

Dans ce cadre, la valorisation des professionnels ou bénévoles, anciens PA, peut induire un accueil plus sécurisant. Un bon ancrage dans la société d'accueil semble conditionné à un double tutorat : un point d'appui au sein des institutions professionnelles d'aide et un point d'appui au sein d'une communauté proche.

Le GT regrette l'absence de connexions entre l'école et le reste des institutions du secteur d'accueil. L'école apparaît pour les parents comme étant un incitant, une motivation à suivre des cours de français/néerlandais. Suivre la scolarité de ses enfants est un élément déclencheur dans le rapport à la langue du pays d'arrivée. Enfin, davantage impliquer les parents dans la vie de l'école et valoriser la langue maternelle de l'enfant sont des exemples de « bonnes pratiques ».

## Quelques recommandations...

- *Imaginer des mécanismes de médiation ou de concertation entre les structures communautaires et professionnelles.* Une proportion importante de PA apprécient et bénéficient d'apports importants de ces réseaux et les institutions néerlandophones en ont tiré une expérience positive.
- *Proposer une offre intégrée comme modèle en lieu et place d'un modèle standard, linéaire.* Une institution qui propose des cours de français, mais également des espaces d'appropriation de la langue, de la ville, de la société... faire appel à des personnes extérieures, des professionnels en partenariat avec d'autres structures... Cette formule donne du sens au parcours d'intégration : apprentissage + appropriation + échanges avec des interlocuteurs diversifiés = insertion dans des réseaux...
- *Proposer une « charte » composée de critères de qualité à remplir pour être considéré comme une institution schaarbeekoise proposant des activités « intégrées »...* Articuler les forces vives autour d'une idée cohésive et transversale de l'intégration des PA en l'ouvrant, entre autres, vers l'école.





**Educateurs de  
rue : réfléchir  
ensemble  
l'éthique  
professionnelle**

*Ural Manço*

**Cet article présente les questions d'éthique professionnelle abordées par un groupe de travailleurs sociaux de rue, ceux qui apportent le service social et l'accompagnement éducatif jusqu'au cœur des quartiers. La clarification de notions déontologiques telles qu'elles apparaissent à travers la pratique professionnelle des participants constitue l'objectif de ces groupes de discussion tenus à Bruxelles en 2011-2102. Il s'agit de trouver des éléments transversaux dans les pratiques et les conceptions nécessairement différentes d'une commune à l'autre, voire d'une structure éducative à l'autre.**

Des différences légitimes existent, bien entendu, entre les méthodes et les techniques des professionnels socio-éducatifs, de même qu'entre les finalités et les missions des équipes dans chaque localité. Ces différences trouvent leur origine dans les formations initiales très différentes des professionnels du travail social de rue, mais aussi dans les contextes locaux et dans les cadres institutionnels dans lesquels ce travail s'effectue.

### **L'éthique entre valeurs personnelles, politiques et professionnelles**

L'éthique ou les valeurs qui la constituent se révèlent à travers le sens que le travailleur social met dans son action professionnelle. Le sens de son action, c'est la signification précise qu'il entend donner à sa pratique professionnelle et, au-delà, c'est ce qu'il veut transmettre au public. Toutefois, le travail social de rue se trouve tiraillé entre les valeurs institutionnelles et politiques du niveau communal, qui le finance ; les valeurs particulières des publics auxquels il s'adresse ; et les valeurs personnelles que les professionnels possèdent comme tout individu. En outre, les valeurs du travail social de rue sont en bonne partie des valeurs transversales, qui se retrouvent dans l'éthique générale du travail social. Il n'est pas possible de nier cette multiplicité de sources qui ne sont pas toujours concordantes. Ces valeurs d'origine diverse influencent directement la pratique du métier. La jeunesse de la discipline n'a pas encore permis la formation d'une éthique propre, qui soit bien établie et unanimement respectée par ses acteurs professionnels. Il serait nécessaire pour la consolidation de la profession de souligner ce qui est particulier à la déontologie du travail social de rue.

Un problème se pose quand certains travailleurs installent leurs valeurs personnelles au-dessus des valeurs professionnelles. Ils ne respectent plus les valeurs professionnelles fédératrices admises au sein de leur équipe. Chacun de ces professionnels définissant le métier selon sa propre compréhension alors que le travail social de rue est nécessairement une action collective. Quand on parle de valeurs personnelles, on marche sur des œufs puisque c'est à l'essence même de l'individu que l'on touche. Parler de l'influence éventuellement contre-productive des valeurs personnelles de l'un ou de l'autre membre de l'équipe représente quelque chose de délicat, car on pointe l'affectif et on peut très facilement blesser les collègues concernés.

Par exemple, leur éthique personnelle enseigne à certains travailleurs de rue d'aider à tout prix la personne en demande. Cette insistance peut créer des tensions à l'intérieur de l'équipe et contredire la méthodologie collective, qui tend à co-construire une solution avec le demandeur. Un tel projet de solution refuse l'assistantat social et accorde à la personne en demande un rôle actif, puisque c'est son autonomisation sociale qui est visée à terme par l'action. Si certains membres de l'équipe ne respectent pas la méthodologie collective et les valeurs qui la sous-

tendent, l'usager en demande aura une réponse ou un service différent quand il s'adresse à un membre ou à un autre membre de l'équipe. Ce qui pose avant tout un problème de cohérence dans le fonctionnement de l'institution et un problème d'équité dans la prise en charge des demandes individuelles émanant du public, puisqu'il est probable que le travailleur social de rue en question ne puisse pas s'activer de manière également diligente et avec autant d'efficacité face à d'autres personnes en demande. Le public sent chez qui, au sein de l'équipe, les valeurs personnelles prennent la place des valeurs professionnelles. Certaines personnes peuvent jouer de cette incohérence selon leurs objectifs particuliers. Dans ce type de situations, il est d'autant plus difficile de définir ce qu'est le travail de rue et de développer des stratégies professionnelles communes. Le problème se corse, si le travailleur social, qui aide envers et contre tout un usager, le fait dans un but, par exemple, prosélyte ou partisane, ou de manière sélective avec certaines catégories du public.

Un autre exemple de surimpression de valeurs personnelles sur les valeurs professionnelles s'observe dans le cas de travailleurs sociaux de rue masculins, qui refusent de travailler avec une collègue en rue en soirée, car une femme ne devrait pas se trouver en rue le soir. Le choix du collègue masculin, qui refuse d'être accompagné par une collègue en soirée, répond aussi parfois à une logique pragmatique qui veut éviter des problèmes avec un certain public ou relève des questions sécuritaires. Mais le message est clair : le public ne veut pas de femme en soirée et les professionnelles se soumettent à cette volonté. Cette attitude nuit à la cohérence de la pratique. Elle viole la valeur d'égalité entre les individus, quelles que soient leurs différences, notamment de sexe. La transmission de valeurs liées à l'émancipation féminine et à l'égalité entre les sexes ne se fait pas quand des travailleurs sociaux sont dans cette attitude de refus envers leurs collègues féminins.

Troisième problème : lorsqu'une activité est organisée par l'équipe, un membre décide d'inviter les personnes qui fréquentent, par exemple, un lieu de culte local. Quand on lui demande d'avertir d'autres lieux de culte locaux par esprit d'équité, de neutralité et de pluralisme, il refuse de le faire en prétextant qu'il ne se rend pas dans ces lieux. Les personnes particulières ne doivent pas être neutres, mais bien le service rendu au public. Dans l'exercice de leur fonction de service (public), les travailleurs sociaux de rue sont tenus d'appliquer cette neutralité. Quand cela est rappelé à l'intéressé, on touche ses valeurs personnelles et son affectivité. Le rappel est vécu comme reproche, voire comme stigmatisation, et cela suscite un conflit dans l'équipe. Alors qu'une concertation préalable aurait pu se solder par un partage du travail : chaque membre de l'équipe se rendant dans un lieu de culte différent ou dans une association locale pour lancer les invitations.

Parallèlement au cas précédent, tous les travailleurs sociaux de rue ne doivent pas et d'ailleurs ne peuvent pas travailler avec tous les publics. Par exemple, le public toxicodépendant ou moins valide sont assez spécifiques. Il serait compréhensible de voir travailler avec ce type de publics des travailleurs qui disposent d'outils et de savoir-faire adéquats. Mais ce partage ou ces exclusivités devraient être discutés, justifiés et décidés en équipe. Chacun peut définir ses limites de compétences et ses limites personnelles, mais elles doivent être validées collectivement. La décision à prendre revient à un partage optimal des tâches selon les limites et compétences de chacun. L'objectif de ce partage étant la maximisation de l'efficacité de l'équipe. C'est aussi une valeur professionnelle d'être ouvert à l'interdisciplinarité, à la coopération, au partage des tâches, à la supervision, à la formation.

Enfin, les expériences entendues incitent à poser la question : « *le travailleur social de rue travaille-t-il au service du plan de sécurité établi par la commune ou au bénéfice du*

*programme d'action construit dans la confiance avec les usagers? »* Ces distorsions empêchent les travailleurs sociaux d'atteindre leur idéal du métier. Quand il n'y a pas de concordance entre l'idéal professionnel et l'idéal institutionnel, il peut être question de l'influence du monde politique dans le travail social. Pire encore, dans certains cas, il semble exister une forme de clientélisme : engagés par certains élus, ces éducateurs seraient considérés être à leur service. Dans le cas d'une telle imposition, les TS se trouvent dans l'obligation de verser dans un « double discours » : ils doivent se justifier tant vers la hiérarchie que vers leur public. Ce grand écart peut être source de souffrance pour certains. Les travailleurs sociaux de rue ne sont pas des pompiers. Ils ont un métier local et relationnel qui se pratique sur la durée. Ils n'opèrent qu'avec les publics qu'ils connaissent et qui les reconnaissent. Leur intervention urgente est un bénéfice secondaire qui ne doit pas revêtir un aspect sécuritaire, même si la presse ne s'intéressera bien souvent qu'à cette dimension. Si le travailleur social de rue est un médiateur entre le pouvoir local et certaines couches de la population (jeunes...), sa formation et son accompagnement professionnels ne sont pas toujours pris en considération par son employeur (souvent les villes) comme si le fait d'être issus des quartiers servis pouvait suffire au professionnel...

## Valeurs transversales

Les valeurs professionnelles fondamentales qui sont partagées par les participants sont les droits et la dignité humains, l'autonomie des individus, l'égalité entre les sexes, l'antiracisme, la non-discrimination, les pratiques démocratiques, l'indépendance d'esprit, l'esprit critique et la responsabilité citoyenne...

Ces valeurs sont intangibles et non négociables ni entre collègues ni avec les usagers. Elles invitent à mener un travail d'émancipation pour que le public acquière des outils, qui lui serviront à construire une société plus égalitaire. Un professionnel qui ne respecte pas ces valeurs commet une faute. S'ajoutent à celles-ci des principes méthodologiques propres à la pratique du métier que l'on peut appeler les valeurs professionnelles. Ces sont des outils conceptuels, qui permettent à terme la réalisation des valeurs absolues. Quand le travailleur social est conscient de ces valeurs professionnelles, il est sans doute plus à même de contribuer au cheminement des membres du public vers les valeurs sociétales citées.

Les valeurs professionnelles doivent régulièrement être mises à l'ordre du jour, car il existe un changement assez rapide au sein des équipes. Quand les effectifs se renouvellent, il faut rappeler les valeurs communes auprès des nouveaux venus. Les valeurs professionnelles sont consignées dans les chartes pédagogiques ou dans le cadre de travail officiellement adoptés par les équipes ou imposés par la coordination. Il est à souligner que les principes professionnels et déontologiques édictés par les pouvoirs publics ont tendance à se démultiplier. Chaque chef de service ayant tendance à proposer sa propre charte pédagogique ou son cadre de travail ou sa description de fonction. Même si ces textes officiels qui se succèdent d'un chef à un autre semblent assez similaires, cela ne contribue pas, bien au contraire, à clarifier les valeurs professionnelles auxquelles sont soumis les travailleurs de rue dans la pratique quotidienne de leur métier.

Les valeurs des individus particuliers ne peuvent aller à l'encontre de l'éthique professionnelle. Toutefois, pour affirmer haut et fort ce principe, il est nécessaire que l'éthique professionnelle soit clairement définie et régulièrement rappelée dans le cadre de l'activité quotidienne. Le manque de cohérence et de clarté dans les questions valorielles peut favoriser l'émergence d'une multitude d'éthiques personnelles qui se surimpriment aux valeurs professionnelles et nuire à l'image du métier. Si l'un ou l'autre collègue introduit sa propre conception dans sa pratique professionnelle, ce que les valeurs professionnelles ne sont pas clairement identifiées pour tous. Pour que tous sachent, adoptent et assument certaines valeurs, il est obligatoire de les discuter collectivement et de les redéfinir ensemble.



**Ural Manço, *Affaires d'identité ? Identités à faire. Travail social et vivre ensemble. Expériences bruxelloises* (2012)**

Qui es-tu ? La réponse à cette question est difficile à formuler dans les quartiers dont parle ce livre. En milieu populaire, la double appartenance des jeunes issus de l'immigration est souvent vécue comme une non appartenance double, handicapante et déstabilisante. Ce livre relate une recherche-action qui fut menée durant trois années par des professionnels de la cohésion sociale et du travail social interculturel.



*Politiques  
d'immigration  
et  
d'intégration :  
niveaux  
supranational,  
national et  
local*

*Markéta Seidlová*

**Cette synthèse analyse la politique d'immigration et d'intégration de la France sur trois niveaux (supranational, national et local) ; ce pays étant parmi les États européens avec une des plus anciennes traditions d'accueil et d'intégration. La recherche examine les dimensions du processus d'intégration sociale en tant que résultante des politiques mises en œuvre par les autorités locales. Du point de vue méthodologique, deux régions permettent de comparer des villes en milieu semi-rural et une métropole. Ont ainsi été choisies pour l'étude Paris (14 arrondissements) et sept villes en Basse-Normandie (Caen, Hérouville, Cherbourg, Flers, Alençon, Argentan et Lisieux). Du point de vue historique, les entreprises de cette région furent parmi les premières à organiser des recrutements de main-d'œuvre à l'étranger ; leur expérience servira plus tard d'inspiration pour des mesures au niveau national. La recherche résumée se base sur des observations réalisées entre 2007 et 2011 ; en addition à l'analyse de données statistiques, ont été effectués des entretiens semi-structurés avec des experts, des représentants associatifs et des fonctionnaires municipaux. Une comparaison avec le Québec, autre région d'immigration ancienne, complète le travail.**

### **Résultats de la recherche en France**

Les résultats au *niveau supranational* ont montré une longue expérience d'immigration, fortement enracinée dans une conscience européenne. Ainsi, c'est sous la présidence française, en 2008, que l'UE a adopté le Pacte européen sur l'immigration et l'asile qui – entre autres – souligne la nécessité d'une approche uniforme envers les immigrés en situation irrégulière, la position de la politique française.

Différents modes de gestion des migrations ont été mis en place par la France depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Leur analyse révèle comment la *politique nationale française* change en fonction de la situation économique, politique et démographique du pays. De plus, les données statistiques montrent à quel point toutes ces mesures ont été peu efficaces à l'égard des objectifs déclarés. L'expérience française souligne que le nombre d'immigrants ne peut être réellement influencé par des mesures gouvernementales que si l'on souhaite augmenter leur nombre (par exemple par menant des campagnes de recrutement). Les mesures prises et visant l'effet inverse (réduction du nombre d'immigrants) n'ont jamais fonctionné de façon désirée : le seul moment de « grand départ » des immigrés vers les pays de leur origine fut la fin de la Seconde Guerre mondiale. On voit également que certaines mesures comme l'aide financière versée aux immigrants qui retournent volontairement dans leur pays d'origine et les expulsions forcées sont non seulement impopulaires, mais aussi largement inefficaces et coûteuses.

Au *niveau local*, la recherche a montré que les mairies des villes/arrondissements observés appliquent dans leurs pratiques quotidiennes un certain nombre d'outils qui correspondent au modèle multiculturel de la politique d'intégration locale telle que définie par les principes communs européens d'intégration. Ces mesures sont fortement influencées par la taille de la population immigrée locale, par la durée de sa présence sur place et par sa composition (pays d'origine, le type de migration, etc.) et aussi par le niveau d'implication politique des dirigeants de la ville dans ce domaine. Ainsi, les différences les plus frappantes entre la politique déclarée au niveau national et la politique locale, ainsi que les expériences les plus originales sont mises en œuvre à Paris. La recherche a également montré que les équipes municipales de gauche sont plus collaboratives avec les immigrants que les élus locaux de droite. Dans la pratique, les mairies n'utilisent pas toutes les possibilités qu'ils pourraient selon les lois en vigueur. En Basse-Normandie, on note également un lien entre l'attitude entreprenante des villes envers les immigrés, d'une part, et la présence et l'activité des associations de migrants, d'autre part. La comparaison de l'expérience française avec celle d'autres pays d'immigration en Europe, mais également sur d'autres continents permettra d'identifier des recommandations visant la production de solutions innovantes pour renforcer la cohabitation de personnes d'origines culturelles différentes.

### **Que peut enseigner une comparaison entre Paris et Montréal ?**

La question de cohabitation de groupes des différentes cultures, notamment issus de l'immigration est largement débattue non seulement parmi les chercheurs en sciences sociales, mais aussi parmi les représentants politiques et des acteurs sociaux, en particulier dans les pays les plus industrialisés. Les débats portent sur des modèles de cohabitation souhaitables pour les uns ou pour les autres, et les possibilités de les mettre en application.

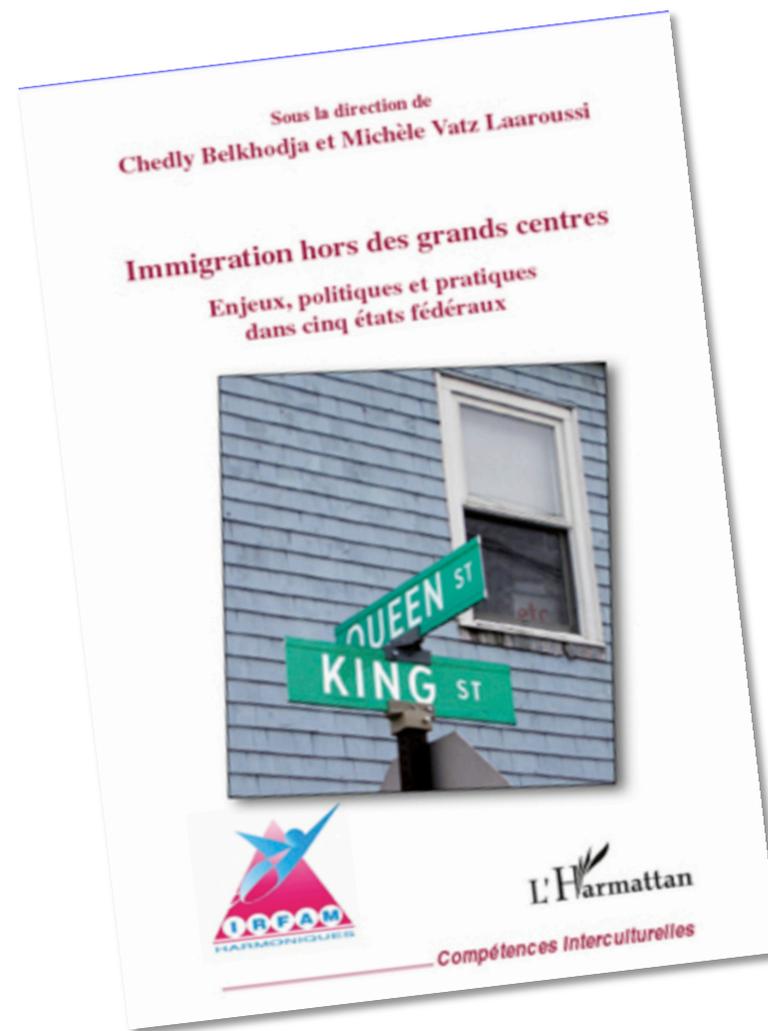
Si la France peut être considérée comme un des pays européens recevant depuis longtemps un grand nombre de migrants. Sur autre rive de l'Atlantique, on trouve les États-Unis et le Canada comme exemples de pays d'immigration.

La population du Canada née à l'étranger compte environ 7 millions de personnes en 2011 et représente 21 % de la population totale, une des plus fortes proportions parmi les pays du G8. La principale origine d'immigrants au Canada, au cours des années 2006-2011, est l'Asie (y compris le Moyen-Orient), bien que la part de l'immigration provenant de l'Afrique, des Antilles, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud augmente légèrement pendant cette période. La grande majorité des personnes nées à l'étranger vivent dans quatre provinces : au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta. La plupart des immigrés résident dans les plus grands centres urbains du pays.

Parmi les villes québécoises, c'est la ville de Montréal et sa périphérie avec près de 4 millions d'habitants (2012) qui attire le plus d'immigrants. En 2006, environ 53 % de la population de Montréal était de culture et de langue française, 13 % était de culture et de la langue anglaise et, enfin, 34 % était d'une autre culture, faisant ainsi de Montréal une des villes les plus cosmopolites du monde. En 2011, Montréal compte 847 000 immigrants, soit 13 % de tous les immigrants au Canada. Les immigrants constituent 23 % de la population totale de la ville. Cette proportion est en augmentation constante. Montréal est l'une des destinations principales canadiennes non seulement pour les immigrants primo-arrivants, mais aussi pour ceux déjà installés ailleurs dans ce pays et qui sont attirés par le dynamisme économique de la ville.

Comparer les politiques locales d'intégration des migrants entre Paris (vers laquelle les flux sont nettement moins denses) et Montréal, une des plus grandes métropoles francophones, représente un intérêt évident. Comme le montre également la recherche réalisée en France, le processus d'intégration des immigrants dans les sociétés d'accueil présente toujours une forte dimension locale et urbaine. Aussi, il s'agit d'identifier et d'interroger les attitudes et les pratiques des institutions municipales, ainsi que leurs influences sur les processus d'intégration des immigrants dans les différentes localités.

Dans le cadre d'un travail en cours, la comparaison nécessite la synthèse de la littérature déjà importante portant sur les ressemblances et les dissemblances des politiques d'intégration des deux métropoles, ainsi que les facteurs qui les expliquent. Il s'agira également d'interroger à Montréal un panel d'acteurs concernés, notamment dans des quartiers sélectionnés pour l'importance de leur population immigrée : représentants des mairies de quartiers, employés de services sociaux de la ville et des associations à but non lucratif travaillant avec des immigrants, responsables d'organismes communautaires fondés par des immigrants, chercheurs du domaine, etc. Comme à Paris, les interviews porteront sur la description des populations du quartier et les rôles de l'administration municipale, ainsi que des associations locales en matière d'intégration des migrants. Les conclusions pourront aider les métropoles de deux rives de l'Atlantique à tirer bénéfice de l'expérience de l'une et de l'autre.



Sous la direction de Chedly Belkhodja et Michèle Vatz Laaroussi

**IMMIGRATION HORS DES GRANDS CENTRES**

***Enjeux, politique et pratiques dans cinq états fédéraux (2012)***

Cet ouvrage s'intéresse aux mobilités migratoires, aux politiques, aux pratiques et aux processus liés à l'immigration en dehors des grands centres, soit des villes moyennes, des communautés minoritaires ou des espaces semi-ruraux qui rencontrent les effets des migrations internationales. Les concepts de régionalisation, communautés linguistiques et culturelles, d'actions locales, de participations citoyennes sont au cœur de ces perspectives.



***CARTE BLANCHE - Prévention de  
la délinquance : la France doit  
repenser son modèle d'intégration***

*Jean-Claude Sommaire*

**Depuis le début des années 80, la France connaît régulièrement, dans ses quartiers en difficulté, des épisodes de violences urbaines auxquels les gouvernements successifs se sont efforcés, sans grand succès jusqu'à maintenant, de porter remède. De plus, dans ces territoires, les incivilités et la petite délinquance se maintiennent à un niveau élevé, les incendies de voitures et de bâtiments publics ou privés ne régressent pas et les violences à l'égard des personnes augmentent. Ces violences et cette délinquance, dont les auteurs sont très souvent d'origine maghrébine et, de plus en plus, africaine sub-saharienne, témoignent de la crise du modèle d'intégration que la vieille nation d'immigration s'est forgée au cours de son histoire.**

Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, dans un contexte différent, la France est parvenue à assimiler les enfants de ses nombreux immigrés d'origine européenne (belges, espagnols, italiens, polonais, etc.) mais elle peine, depuis de nombreuses années, à intégrer socialement beaucoup de ceux issus de ses immigrations postcoloniales. Ces jeunes, souvent en échec scolaire et confrontés aux discriminations, vivent dans une situation de désespérance sociale et de malaise identitaire qui alimente cette délinquance, mais aussi les diverses formes de replis communautaires que l'on observe dans les quartiers.

En effet, dans beaucoup de cités, parallèlement à la montée de la violence et de la délinquance, on constate l'affirmation croissante d'un islam fondamentaliste que la laïcité républicaine ne parvient pas à contenir. La loi de 2004 interdisant les signes religieux à l'école, puis celle de 2010 proscrivant le port du voile intégral dans l'espace public, n'y ont pas fait obstacle au développement du salafisme. De plus, en mars 2012, le drame de Toulouse a révélé, à travers la personnalité pathologique de Merah, que des comportements de délinquance ordinaire pouvaient se combiner à un antisémitisme exacerbé pour nourrir un djihadisme meurtrier, y compris à l'égard d'autres musulmans.

Pourtant, depuis plus de dix ans, les travaux de plusieurs chercheurs ont appelé l'attention sur ces questions. Ainsi, en 2002, une étude réalisée dans le département de l'Isère, à partir de dossiers judiciaires, par le sociologue Sébastien Roché, avait révélé que les deux tiers des jeunes délinquants étaient d'origine étrangère. De même, en 2004, une enquête de Farhad Khosrokhavar sur l'islam carcéral, avait montré que la proportion de ces jeunes en prison dépassait très largement leur pourcentage au sein de la population totale. Plus récemment, un livre d'Hugues Lagrange a avancé l'idée que la surdélinquance des jeunes originaires d'Afrique sub-saharienne pourrait avoir une origine d'ordre culturelle.

Il est très dommage que ces travaux de recherche n'aient pas été mieux pris en considération par les gouvernements successifs car, dans le même temps, la population des jeunes issus de l'immigration a beaucoup augmentée dans notre pays. Des travaux des démographes Bernard Aubry et Michèle Tribalat, ont ainsi montré, qu'en Ile-de-France, ils représentaient 37 % du total des jeunes, leur pourcentage dépassant même 60 % dans une vingtaine de communes. La progression de ceux d'entre eux originaires d'Afrique sub-saharienne est particulièrement spectaculaire.

## **Reconnaitre la surdélinquance des jeunes français issus des migrations post coloniales**

Si on veut réellement freiner le développement des violences urbaines, il ne faut plus occulter la réalité de la surdélinquance des jeunes issus des migrations postcoloniales. Le souci légitime de ne pas stigmatiser certaines populations ne doit pas faire obstacle à la prise en compte d'une situation dont celles-ci sont depuis longtemps les premières victimes. En effet, en raison de leurs multiples comportements à risque, ces jeunes connaissent une surmortalité impressionnante : accidents à l'issue de rodéos avec des voitures volées, affrontements avec les forces de l'ordre ou entre bandes rivales, suicides en prison, etc.

*« Les Immigrés ne s'ennuient pas. Ils vivent ou survivent en assistant au naufrage de leur destin... Quand on leur apprend que leur fils est mort suite à une bagarre ou après un acte de délinquance, ils restent abasourdis, le ciel leur tombe sur la tête et ils ne comprennent pas pourquoi ils ont été choisis par le malheur. Quand leur cité devient le théâtre de règlements de compte entre bandes rivales ou entre ces bandes et la police, quand des bus sont incendiés et que la police démantèle un réseau de trafiquants de drogue, les parents, ceux qui regardent par la fenêtre, sont impuissants, sans voix, sans recours... Peut être qu'ils leur arrive de se poser cette question : est ce que le voyage en valait la peine ? »...*

**Tahar Ben Jelloun, tribune publiée par Le Monde en avril 2010**

Cette réalité, ne peut plus continuer, au pire à être niée au nom des bons sentiments antiracistes ou, au mieux, à être considérée comme une sorte de fatalité à laquelle il faudrait se résigner dans l'attente de jours meilleurs pour tous, au plan économique et social.

## **Prendre en compte la réalité pluriculturelle de la société française**

Dans un manifeste pour l'adolescence, publié en 2010, la pédopsychiatre Marie-Rose Moro appelait l'attention sur le fait que ces jeunes, en raison de leur situation de français minoritaires, étaient obligés de se construire une identité complexe incluant nécessairement l'histoire qui les a précédés. Cette histoire, marquée par les ruptures liées à la décolonisation et souvent mal transmise au sein des familles, peut être douloureuse. En conséquence elle formulait le vœu que la société française assume pleinement sa diversité culturelle et renonce à vouloir effacer leur part d'altérité.

Aujourd'hui, beaucoup d'entre eux se sont convaincus qu'ils ne pourront jamais devenir des « Français à part entière », mais seulement, au mieux, des « Français entièrement à part ». Ayant acquis le sentiment d'être des victimes, assignés à résidence identitaire dans des quartiers ghettoïsés par une société raciste, ils ne se définissent plus alors que par ce qui les distingue des « Français » en se construisant, trop souvent sur un mode sectaire, une « communauté » d'appartenance autour de l'islam.

Cependant, d'autres jeunes, issus des immigrations extra coloniales (portugaises, turques, tamoules, indo-pakistanaïses, chinoises, etc.) pour qui le « modèle français d'intégration », assimilateur et destructeur des identités d'origine, n'a jamais vraiment fait sens, semblent s'insérer plus facilement qu'eux au plan économique et social.

Ceux-là, plus en paix avec leur identité, s'intègrent dans notre société suivant des modalités de type communautaire, voire communautaristes, avec l'appui de leurs réseaux familiaux et les ressources de leur diaspora. Pour ces dernières, le souci de l'insertion économique est premier et c'est par ce biais que leurs membres développent progressivement un sentiment d'appartenance à la société française dont ils finissent par adopter les normes et les valeurs.

### **Ne plus ignorer le fait communautaire et développer l'empowerment**

Il faut donc cesser d'être dans l'évitement ou dans la dénonciation simpliste de la « question communautaire » dont il est devenu impossible de débattre sereinement. Il ne faut plus être sommé de choisir, sous peine d'excommunication, entre le républicanisme français aveugle aux réalités communautaires et le communautarisme anglo-saxon les exaltant. Ces deux modèles sont, l'un et l'autre, en crise, le monde anglo-saxon devant lui aussi faire face à ces limites. Ces modèles gagneraient à être débattus et discutés afin de pouvoir identifier et analyser ce qui marche, et ce qui ne marche pas, dans chacun d'eux.

La question qui se pose aujourd'hui à la France n'est pas d'accorder des droits juridiques particuliers à des communautés ethniques et culturelles. Par contre, mieux prendre en compte les ressources communautaires spécifiques des populations qui vivent dans les territoires urbains en difficulté contribuerait à y préserver le vivre ensemble. La lutte contre la délinquance, pour obtenir des résultats durables à moyen terme, ne peut plus reposer sur les seules actions coups de poing des forces de police. Elle doit s'appuyer sur le pouvoir d'agir des habitants dont beaucoup ne supportent plus, dans les zones les plus tendues, de voir leurs enfants s'entretuer dans des règlements de compte liés au trafic de cannabis.

La France doit innover profondément en matière d'interventions sociales en acceptant de promouvoir des démarches d'empowerment. Ignorées en France, mais développées dans le monde anglo-saxon, en Amérique du Sud et dans des pays émergents, ces interventions sociales communautaires partent du principe que les populations vivent au sein de diverses communautés (famille, quartier, église, associations, collectifs de travail, etc.) au sein desquelles ils se réalisent en tant qu'individus. Une mobilisation intelligente de ce lien commun, y compris quand il s'exprime au plan ethnique, culturel ou religieux, aiderait les adultes des quartiers difficiles, actuellement dévalorisés, à reconquérir progressivement l'autorité que les jeunes leur ont confisquée et à retrouver ainsi une digne place de citoyen.

### **Repenser le modèle d'intégration**

Même si beaucoup de Français ont conservé la nostalgie de l'époque au cours de laquelle le pays a pu intégrer de nombreux étrangers d'origine européenne et assimiler leurs enfants par l'action conjuguée de l'école, du service militaire, des syndicats, de l'église catholique et du parti communiste, celle-ci est définitivement révolue. Aujourd'hui, c'est d'abord en faisant

appel aux ressources de leur diaspora que les immigrés les plus récents s'intègrent, plus ou moins bien, dans la société française.

Les jeunes générations issues de la diversité aspirent pourtant, aussi ardemment que les précédentes, à bénéficier du principe républicain d'égalité – quand celui-ci est présent à l'appel –, mais elles ne veulent plus que ce soit au prix d'un total renoncement à leurs racines. Leur pleine adhésion aux valeurs communes exige que leur héritage familial, lequel peut être évidemment discuté dans le cadre du débat critique propre à toute société démocratique, ne soit pas ignoré, voire stigmatisé.

La France doit ainsi repenser son modèle d'intégration afin de mieux gérer, au bénéfice de tous, son hétérogénéité. Si elle ne parvient pas à le faire, les fractures ethniques, culturelles et religieuses qu'elle connaît actuellement continueront à s'élargir au détriment de tous.

A cet effet trois chantiers de réflexion, particulièrement importants, gagneraient à être ouverts rapidement par les pouvoirs publics :

- Le premier sur la recherche d'un bon usage des communautés ethniques, culturelles et religieuses : *comment le fait communautaire, trop souvent perçu comme un handicap, peut-il constituer une ressource potentielle pour l'intégration, si on prend soin de le distinguer du communautarisme ?*
- Le deuxième sur les modalités de mise en œuvre d'une laïcité d'inclusion favorisant le vivre ensemble : *dans quelles conditions les religions, notamment l'islam, peuvent-elles contribuer, dans une société laïque devenue pluriculturelle, à l'intégration des jeunes générations ?*
- Enfin le troisième sur l'adaptation des interventions éducatives et sociales aux réalités de la France d'aujourd'hui : *quelle formation aux problématiques interculturelles faut-il donner aux divers acteurs éducatifs et sociaux intervenant dans les quartiers ?*

**Jean-Claude Sommaire**

**Ancien Secrétaire général du Haut Conseil à l'intégration**

**Ancien Président du Conseil technique de la Prévention spécialisée**